

Rapport de stage individuel

Master 1 Science de la durabilité parcours économie circulaire

2024-2025

Axelle CONNAN



POLYTECH[®]
TOURS

35 ALLÉE FERDINAND DE LESSEPS
37200 TOURS

Axelle CONNAN

2024-2025

Abstract

This 8-week internship at Saint-Brieuc Armor Agglomération, within the innovation and foresight unit of the architecture department, was part of the “Resource-Efficient Territory” programme. The main mission focused on the preliminary design of a building materials reuse platform, a key initiative to kick-start a local circular economy dynamic. A mixed-method approach was employed, combining desk research, qualitative interviews with construction professionals, site visits, and simplified mapping of material flows. Visual tools and spreadsheets helped structure the data, while participatory meetings and expert consultations enriched the overall analysis, particularly regarding fiscal issues. The work led to the development of an internal guide for incorporating reuse into construction projects, a database compiling interview insights, and a map of REP PMCB collection points that highlighted infrastructure gaps. The fiscal analysis revealed legal uncertainties that currently hinder the expansion of reuse practices. This internship contributed to shaping a territorial reuse strategy and strengthened my understanding of the technical, regulatory, and political challenges linked to the circular economy. It also reinforced my professional commitment to advancing ecological transition initiatives.

Sommaire

Abstract.....	
Sommaire.....	
Table des figures.....	
Table des annexes.....	
Remerciements.....	
Abréviations.....	
1- Présentation de la structure.....	1
2- Présentation du contexte du stage.....	2
3- Missions et livrables.....	3
3.1- Intégration du réemploi dans les phases de travaux.....	3
3.2- Sécurisation du marché du réemploi.....	4
3.3- REP PMCB et plateforme de réemploi.....	6
3.4- Fiscalité et Réemploi.....	7
3.5- Autres missions.....	8
4- Retour réflexif sur l'expérience.....	9
4.1- Analyse critique sur la démarche, la méthode et les résultats.....	9
4.1.1- Intégration du réemploi dans les phases de travaux.....	9
4.1.2- Sécurisation du marché du réemploi.....	9
4.1.3- REP PMCB et plateforme de réemploi.....	9
4.1.4- Fiscalité et Réemploi.....	10
4.1.5- Autres.....	10
4.2- Axes d'améliorations.....	10
4.2.1- Intégration du réemploi dans les phases de travaux.....	10
4.2.2- Sécurisation du marché du réemploi.....	10
4.2.3- REP PMCB et plateforme de réemploi.....	11
4.2.4- Fiscalité et Réemploi.....	11
4.3- Accessibilité du stage.....	11
4.5- Savoir-être, connaissances et compétences acquises.....	12
4.6- Composante métier.....	13
Bibliographie.....	
Annexes.....	

Table des figures

Figure 1: Diagramme de la structuration de la direction aménagement et déplacement - réalisé sur canva 1	
Figure 2: Schéma de structuration de la boucle 1 du programme TER- réalisé sur Canva.....	3
Figure 4 : Réunion collaborative avec les acteurs publics autour des supports de réunion A0.....	5

Table des annexes

Annexe 1: Intégration du réemploi dans les phases de projet de la construction/ réhabilitation d'un bâtiment (PDF).....	
Annexe 2: Synthèse des entretiens (PDF).....	
Annexe 3: Extrait des supports de réunion des MOA publics.....	
Annexe 4: Couverture territoriale du dépôt des déchets du BTP sur Saint-Brieuc Armor Agglomération(PDF).....	
Annexe 5: Fiscalité et réemploi (PDF).....	

Remerciements

J'adresse mes plus sincères remerciements à Madame JESTIN pour sa confiance, ses conseils, ses connaissances dans le domaine du bâtiment et son expertise dans l'économie circulaire, ainsi que son accompagnement durant toute la durée du stage. Je tiens également à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe de la direction Aménagement et Déplacements de l'agglomération de Saint-Brieuc pour son accueil.

Abréviations

ADEME: Agence de la transition écologique

BTP: Bâtiment Travaux Public

CERC: Observatoires régionaux de la filière Construction

DAD: Direction Aménagement et Déplacements

EIT: Économie Industrielle et Territoriale

EPCI: Etablissement public de coopération intercommunale

MOA : Maîtrise d’Ouvrage

MOE: Maîtrise d’Oeuvre

OCA: Organisme Coordonnateur Agréé (Bâtiment)

OPC: Ordonnancement, Pilotage, et Coordination

PLPDMA: Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

REP PMCB: Responsabilité Elargie du Producteur des Produits, Matériaux de la Construction du secteur du Bâtiment

SBAA: Saint Briec Armor Agglomération

SIG: Système d’Information Géographique

TER: Territoire Économe en Ressources

1- Présentation de la structure

Saint Briec Armor Agglomération (SBAA) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant 32 communes (territoires ruraux, littoraux et urbains) en Côtes d'Armor dans la région Bretagne. L'agglomération présente une grande diversité de profils, mêlant espaces urbains (comme Saint-Brieuc), zones littorales (Binic-Étables-sur-Mer, Plérin) et secteurs ruraux (Quessoy, Plaintel, etc.). L'ensemble représente un bassin de vie de 151 733 habitants. Ce groupement compte 695 agents répartis dans différentes directions et services fonctionnels ou techniques. Elle exerce de nombreuses compétences, transférées par les communes membres, dans des domaines aussi variés que le développement économique, l'aménagement du territoire, l'habitat, la mobilité, l'environnement, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets, ou encore la transition écologique (*Agglomération, s. d.*).



Figure 1: Diagramme de la structuration de la direction aménagement et déplacement - réalisé sur canva

La Direction Aménagement et Déplacements (DAD), où le stage a pris place durant 8 semaines, est chargée de la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement du territoire et de la politique des déplacements de l'agglomération. Cette direction est répartie entre 6 services. Tout d'abord, le service commun aménagement de l'espace public (partagé entre SBAA et la ville de Saint-Brieuc) assure l'aménagement, de la conception à la réalisation des projets urbains, en collaboration étroite avec les communes membres. Son intervention porte notamment sur la transformation d'espaces publics et la création de nouveaux quartiers. Ensuite, le service commun déplacements développe des infrastructures et des services adaptés aux besoins du territoire. Elle accorde une attention particulière à l'intermodalité, au renforcement des transports collectifs ainsi qu'à la promotion des mobilités douces comme le vélo ou la marche. Puis, le service commun architecture encadre les projets architecturaux portés par l'agglomération, en particulier les constructions et réhabilitations de bâtiments publics. Aussi, le service gestion du patrimoine bâti inclut des missions de maintenance, la gestion quotidienne, la mise en conformité réglementaire ainsi que l'optimisation énergétique et fonctionnelle des bâtiments publics. Enfin, les deux derniers services sont le centre d'exploitation et le service système d'information géographique (SIG) qui sont chargés respectivement de la gestion des espaces verts de l'agglomération ainsi que les données associées aux bâtiments. (*figure 1*)

Le service architecture a la particularité de posséder une maîtrise d'œuvre (MOE) interne qui est assurée sur des projets jusqu'à environ 1,3 million d'euros hors taxes. Au-delà, la charge de travail sur le projet est trop importante pour le **pôle MOE**. Celui-ci compte 8 personnes réparties selon les postes suivants: 2 architectes, 3 techniciens architectures, 1 économiste de la construction, 2 dessinateurs. Ce pôle est chargé de la conception et du suivi technique des projets portés en interne, de la phase d'esquisse jusqu'à la réalisation. Le service architecture possède également un **pôle MOA** qui regroupe 4 chargées d'opérations architecture et un chargé de mission en renouvellement urbain. Ce pôle assure la définition des besoins, le pilotage des projets, la coordination avec les autres services, et le lien avec les élus, en garantissant la bonne traduction des orientations politiques dans les projets de construction et de réhabilitation. Enfin, la **cellule innovation et prospective**, où s'est déroulé le stage, compte 2 personnes. Ce pôle joue un rôle transversal et prospectif dans l'introduction de démarches innovantes au sein des projets portés par le service architecture. Au total, 19 personnes travaillent en étroite collaboration dans le service architecture.

2- Présentation du contexte du stage

Depuis juillet 2022, SBAA est lauréat de l'appel à projet Territoire économe en ressources (TER), lancé et financé par l'Agence de la transition écologique (ADEME) et soutenu par la Région Bretagne, pour une durée de trois ans, de juillet 2022 à juillet 2025. Les objectifs affichés dans le cadre du programme TER pour SBAA sont les suivants:

- Valoriser les actions existantes en matière d'économie circulaire sur le territoire.
- Renforcer les relations et soutenir les coopérations entre tous les acteurs.
- Réduire la dépendance du territoire aux ressources extérieures.
- Consolider et développer les emplois locaux.
- Améliorer la compétitivité des entreprises du territoire.
- Initier une dynamique territoriale d'économie circulaire sur notre territoire.

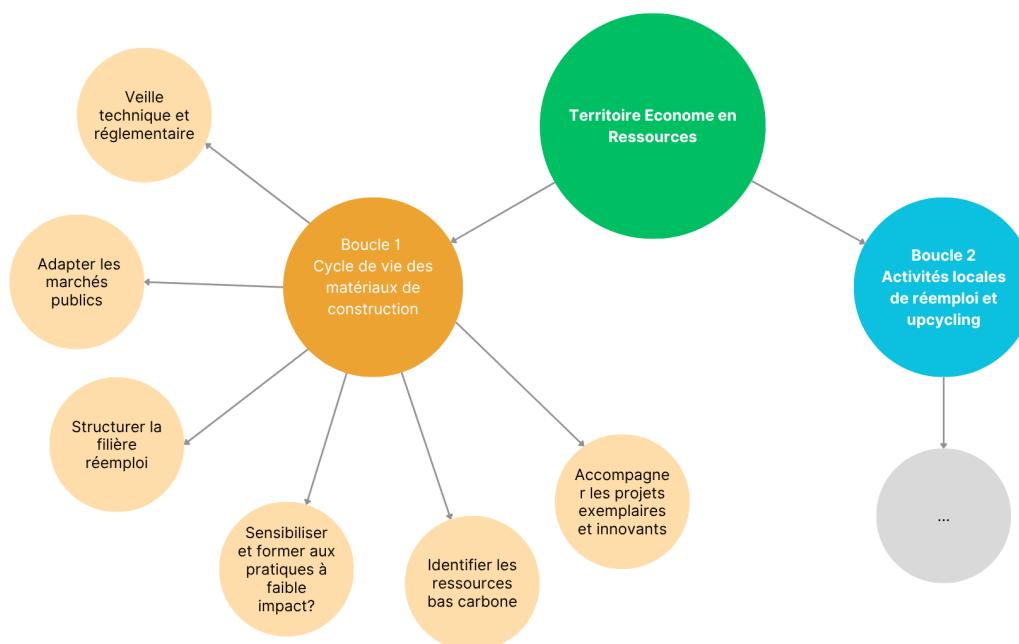


Figure 2: Schéma de structuration de la boucle 1 du programme TER- réalisé sur Canva

Ce projet s’articule autour de deux boucles principales : le cycle de vie des matériaux de construction intégré à un poste au service architecture de la DAD, et les activités locales de réemploi et d’upcycling insérées également dans un poste mais au service développement économique et emploi (*Agglomération (2024b)*). La boucle d’intérêt concerne particulièrement le cycle de vie des matériaux de construction, lui-même divisé en six missions distinctes. Ces missions consistent à sensibiliser et former aux pratiques à faible impact, identifier les ressources bas carbone, structurer la filière réemploi, adapter les marchés publics, accompagner les projets exemplaires et innovants, ainsi qu’assurer une veille technique et réglementaire (*figure 2*). Ces missions sont portées par Anne-Claire Jestin, architecte spécialisée en architecture post-carbone, intégrée à la direction aménagement et déplacement de SBAA. La mission de ce stage s’est concentrée sur cette première boucle, à savoir structurer la filière du réemploi, dans laquelle la préfiguration d’une plateforme de réemploi des matériaux du bâtiment avait fait l’objet d’une commande politique.

3- Missions et livrables

Le fil conducteur de ce stage est donc la préfiguration d’une plateforme de réemploi des matériaux du bâtiment sur le territoire. Le stage donne lieu à d’autres travaux en lien avec la mission principale. Dans cette partie, chacune des missions sera remise dans son contexte afin d’identifier les enjeux de sa réalisation pour SBAA.

3.1- Intégration du réemploi dans les phases de travaux

Afin de mieux comprendre la place du réemploi des matériaux dans le secteur du bâtiment, il m’a été confié un travail portant sur l’intégration du réemploi dans les différentes phases d’un projet de construction ou de réhabilitation. L’objectif est de structurer et formaliser les méthodes et les démarches permettant d’intégrer le réemploi de manière concrète et opérationnelle tout au long d’un projet. Ce travail s’appuie sur les retours d’expériences issus de plusieurs opérations déjà réalisées avec du réemploi au sein de SBAA, et vise à capitaliser et diffuser ces connaissances à l’ensemble des agents du service, mais aussi dans le guide territorial du réemploi du secteur bâtiment en préparation au sein du service DAD.

Il permettra ainsi à chacun de mieux comprendre comment, à quelles étapes et avec quels outils le réemploi peut être mis en œuvre, afin de favoriser sa généralisation dans les pratiques du service et plus encore.

Tout d'abord, il a fallu comprendre le jeu d'acteurs autour de la filière du bâtiment et travaux publics (BTP). Pour cela, les cours réalisés dans le cadre de ma première année de master avec l'entreprise Agyre m'avaient permis d'appréhender les acteurs tels que les MOA, MOE, et les entreprises de travaux. Des connaissances que j'ai pu approfondir durant les échanges avec 6 collègues du service sur leurs rôles dans les chantiers et leurs missions. Pour appréhender plus concrètement les phases de projet d'un chantier, j'ai eu l'occasion de participer à deux visites de chantier sur deux projets complètement différents : la rénovation d'une école d'une maison des solidarités. J'ai également pu assister à une livraison de chantier ce qui m'a permis de comprendre les exigences en termes de réglementation sur un bâtiment.

Dans un second temps, les connaissances acquises autour du secteur du réemploi m'ont permis d'approfondir ma réflexion et de questionner ma tutrice sur la manière dont ces pratiques sont mises en œuvre au sein de SBAA. Nous avons échangé sur les différentes opérations intégrant du réemploi, qu'elles soient passées ou en cours, afin de mieux comprendre comment cette démarche est portée concrètement dans les projets. Ces discussions m'ont également permis d'identifier le rôle et la responsabilité de chaque acteur impliqué dans cette dynamique : la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, les entreprises, mais aussi les bureaux de contrôle, les assurances et les services administratifs. Ainsi, j'ai pu davantage cerner les enjeux techniques, réglementaires et contractuels liés au réemploi, ainsi que les étapes administratives spécifiques à respecter dans le cadre d'un projet de construction ou de réhabilitation intégrant cette dimension.

Finalement, l'ensemble de ces échanges a conduit à la réalisation d'une synthèse graphique identifiable en annexe 1. Un aller retour avec les différents collègues rencontrés a été planifié pour améliorer les documents avec leur expérience personnelle en matière de réemploi.

3.2- Sécurisation du marché du réemploi

Dans le cadre du programme TER, afin de permettre l'implantation d'un acteur portant une plateforme de réemploi des matériaux du bâtiment privé sur le territoire, la notion de sécurisation du marché du réemploi est un argument important. En effet, afin de convaincre un acteur de s'installer une plateforme de réemploi sur le territoire, il faut à la fois lui assurer la possibilité de récupération de matériaux de réemploi mais aussi lui assurer de trouver des repreneurs.

Pour cela, un travail a été engagé depuis trois ans afin de développer des opérations intégrant du réemploi sur SBAA, mais également afin de faire évoluer le cadre réglementaire notamment au Plan Local d'Urbanisme intercommunal, où des obligations de réemploi ont été inscrites. L'objectif est de créer un environnement propice à la commande et à l'utilisation de matériaux de réemploi, par les entreprises locales, et ainsi encourager l'émergence d'une filière structurée au travers d'une plateforme de réemploi des matériaux du bâtiment.

En parallèle, des entretiens ont été menés auprès de maîtres d'ouvrage privé, assistants à maîtrise d'ouvrage et maîtres d'œuvre, afin d'évaluer leur niveau de maturité sur le sujet et leur disposition à s'engager en faveur d'une plateforme de réemploi des matériaux du bâtiment locale, que ce soit pour le don, la revente ou la reprise de matériaux issus de chantiers.

Une grille de questions avait été établie en amont afin de recueillir les éléments essentiels liés au réemploi. Mon rôle a principalement consisté à retranscrire les contenus de sept entretiens déjà réalisés, pour lesquels les prises de notes avaient été faites manuellement sur support papier.

Dans un premier temps, ma tutrice et moi avons opté pour une retranscription sous forme visuelle, basée sur un format graphique qu'elle avait conçu. Toutefois, une fois les synthèses terminées, nous avons constaté que plusieurs informations avaient été perdues, en raison du manque

de lisibilité et d'espace sur le support. Par conséquent le format a été revu pour adopter un tableur structuré sous LibreOffice Calc, plus adapté au type de donnée.

Une synthèse visuelle globale des principaux arguments recueillis a été réalisée sous forme de document graphique, destiné à être utilisé en support lors de réunions ou pour présenter l'avancement du programme TER. (Ce livrable est disponible en annexe 2.)

Tous les entretiens prévus avec les acteurs identifiés n'ayant pas pu être réalisés avant le début de mon stage, une réunion de travail avec quatre nouveaux interlocuteurs publics a été préparée. Afin de faciliter les échanges, ma tutrice et moi avons choisi d'utiliser de grands panneaux au format A0, accompagnés de post-it repositionnables, permettant une collecte facilitée des données et encourageant les échanges entre les différents participants. (Figure 4) (Certains de ces supports ont été annexés n°3.)



Figure 4 : Réunion collaborative avec les acteurs publics autour des supports de réunion A0

Enfin, l'ensemble des données issues de cette réunion ont été intégrées par mes soins dans le tableur, afin de compléter la base d'analyse établie pour les précédents entretiens.

L'ensemble des entretiens réalisés a permis de mettre en lumière plusieurs indications sur l'état actuel et les perspectives du réemploi sur le territoire. Bien que quelques démarches aient déjà été initiées localement, elles demeurent encore trop ponctuelles et ne sont pas systématiquement intégrées aux projets de construction ou de réhabilitation. L'un des besoins les plus fréquemment exprimés par les acteurs interrogés concerne la formation et la sensibilisation sur le sujet du réemploi.

Par ailleurs, un autre point de vigilance soulevé concerne la complexité des démarches liées à l'achat et à la reprise de matériaux de réemploi. De nombreux acteurs souhaitent une procédure plus simple et plus accessible. Les freins principaux identifiés au cours de ces échanges sont récurrents : le coût du réemploi, les contraintes liées aux assurances et aux garanties, ainsi que les exigences normatives imposées par les bureaux de contrôle, souvent perçues comme des obstacles à l'innovation ou à l'expérimentation.

Pour répondre aux difficultés identifiées, plusieurs pistes ont été proposées. Parmi elles, la création d'un support de communication valorisant les retours d'expérience, ainsi qu'un annuaire des acteurs du réemploi à l'échelle territoriale, permettraient de mieux faire connaître les initiatives existantes et les compétences locales. Par ailleurs, l'idée d'une plateforme physique de réemploi a été largement évoquée. Elle permettrait de structurer l'offre et la demande, tout en proposant des services d'accompagnement technique et réglementaire, ainsi que des fonctions logistiques comme le stockage temporaire ou le renormage des matériaux. Cette structure représenterait un levier fort pour consolider une filière locale du réemploi.

3.3- REP PMCB et plateforme de réemploi

Dans le cadre d'une réunion avec la direction des déchets de l'agglomération et le syndicat chargé de l'exploitation des déchèteries, un travail préalable a été mené afin de mieux comprendre la dynamique territoriale en matière de gestion des déchets du bâtiment. Cette réunion visait à explorer la faisabilité de la mise en place de zones de réemploi au sein des déchèteries de SBAA, tout en abordant l'implantation de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP PMCB pour les Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment) sur notre territoire.

N'ayant que peu, voire aucune information préalable sur les différents sujets abordés, il a été essentiel de mener un travail d'enquête en amont de la réunion, afin de disposer des éléments nécessaires pour alimenter la discussion de manière pertinente.

Le but de l'étude était donc de réaliser une cartographie permettant de visualiser les différents points de reprise de la REP PMCB sur le territoire de SBAA ainsi que les zones de réemploi et les déchèteries professionnelles et publiques. Afin d'identifier les flux de déchets sur le territoire des matériaux du bâtiment.

Une analyse a été menée à partir des données des points de reprise disponibles sur une plateforme en ligne gérée par OCA Bâtiment (organisme coordonnateur agréé) et la CERC (Observatoires régionaux de la filière Construction). Ce site propose une cartographie interactive des points de reprise en France, classés selon les types de matériaux concernés (Power BI Report, s.d.).

Des captures d'écran des cartes ont été réalisées pour la zone géographique correspondant au territoire de SBAA, en sélectionnant différents flux de matériaux. Ces visuels ont ensuite été retravaillés sous LibreOffice Impress, en y ajoutant une délimitation claire du territoire afin de faciliter la lecture et la compréhension de la zone d'intérêt.

Une analyse comparative a ensuite été conduite, portant sur la différence entre les points de reprise ouverts uniquement aux professionnels et ceux accessibles à la fois aux particuliers et aux professionnels. Cette distinction permet de mieux évaluer l'accessibilité et la couverture réelle de l'offre de reprise sur le territoire.

L'analyse des différentes cartes a permis de mettre en évidence plusieurs zones du territoire non couvertes par les points de reprise de la REP PMCB. Afin d'approfondir cette observation et de mieux comprendre les destinations possibles des déchets issus de ces zones, un travail complémentaire a été réalisé.

Pour chaque flux de matériaux étudié, une cartographie combinée a été créée, intégrant à la fois les déchèteries publiques de SBAA et les déchèteries professionnelles du territoire. Ces cartes précisent également les conditions d'accès à chaque site, en indiquant s'ils étaient ouverts uniquement aux professionnels ou également accessibles aux particuliers.

Cette approche cartographique permet d'avoir, en un coup d'œil, une vue synthétique et complète sur l'offre de reprise pour chaque flux de matériaux, facilitant ainsi l'identification des manques de couverture territoriale et des potentiels leviers d'action pour améliorer le maillage des points de reprise.

Lors des différentes recherches sur le sujet, il a été identifié que différentes EPCI des environs avaient mis en place la REP PMCB sur leur territoire dont le Pays de Dol-Mont-Saint-Michel. Alors,

afin d'avoir des éléments techniques et économiques sur la mise en place de ce dispositif, un premier contact a été établi par mail avec les questions suivantes :

- Pourquoi les déchèteries de la communauté de commune du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel ont fait le choix de se tourner vers la REP PMCB ?
- Quels ont été les principaux freins à la mise en place de celle-ci à l'échelle de votre territoire ?
- La configuration des déchèteries a-t-elle changé (logistiques, flux, nombres de bennes) ?
- De votre expérience en cours, les déchèteries ont-elles un intérêt financier à s'inscrire dans la REP PMCB ? Ou autres intérêts ?

Les réponses ont été également mises en page dans le document LibreOffice Impress et nous ont permis de mieux comprendre les enjeux de son implantation sur un territoire tel que SBAA.

La réunion avec la direction des déchets a mis en évidence le besoin de développer des zones de réemploi sur le territoire, en particulier en prévision de l'implantation d'une future plateforme dédiée au réemploi des matériaux du bâtiment. Ces échanges ont également permis de faire un point sur l'état d'avancement de la REP PMCB sur le territoire de SBAA.

Cette rencontre a enrichi la réflexion en apportant un éclairage concret sur les freins rencontrés par les services opérationnels, notamment le manque d'espace dans les déchèteries et les contraintes financières liées à la gestion des flux. Elle a également permis d'ancrer le projet dans les réalités locales de gestion des déchets.

Un paradoxe est toutefois apparu puisque SBAA affiche une dynamique avancée en matière d'économie circulaire, notamment dans le secteur du bâtiment, mais les orientations politiques en matière de déchets restent encore floues, en raison de l'absence du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), qui n'est pas encore rédigé alors qu'il aurait déjà dû l'être. Cette absence de cadre stratégique limite aujourd'hui la capacité de l'agglomération à prendre des décisions structurantes dans ce domaine. (Annexe 4)

3.4- Fiscalité et Réemploi

Un autre volet du stage a consisté à étudier la fiscalité liée au réemploi, dans le but d'adapter le modèle économique de la future plateforme pour le rendre le plus avantageux possible pour les acteurs souhaitant se lancer dans cette démarche. Les axes de recherche ont été définis en fonction des questionnements soulevés par notre équipe, et ont porté sur trois thématiques principales : le don de matériaux et la défiscalisation, la TVA appliquée aux matériaux issus du réemploi, ainsi que la déclaration des dépenses liées au réemploi pour les acheteurs publics.

Ce travail s'est concrétisé par la réalisation d'une synthèse bibliographique. Cependant, la recherche documentaire s'est révélée complexe en raison de la nouveauté du sujet et du faible nombre de publications spécialisées disponibles. Pour pallier ce manque, la synthèse s'est appuyée sur différentes catégories de documents : articles de presse spécialisée, commentaires d'experts et documents juridiques officiels.

Afin d'approfondir les questionnements restants et de confronter notre analyse, une réunion a été programmée avec la direction des finances.

Une problématique a été soulevée par une collègue durant la réunion, notamment à travers un exemple concret comme celui de la friche Guyader. Dans ce projet, l'agglomération, initialement considérée comme assujettie utilisateur, a acquis le bâtiment pour un euro symbolique. Toutefois, faute d'exploitation effective avant la revente, elle a été requalifiée en assujettie revendeur, ce qui a entraîné la perte de l'exonération de TVA. Ce cas illustre bien la complexité et l'incertitude de la législation fiscale actuelle en matière de réemploi, qui reste encore très floue et largement dépendante de situations particulières. Ces éléments mériteraient d'être explorés plus en profondeur avec des experts pour sécuriser les futurs montages. Les incertitudes portent notamment sur la

qualification des rôles (utilisateur ou vendeur), les délais entre acquisition et revente, ainsi que les conditions d'exonération ou d'assujettissement à la TVA.

Cette rencontre a permis de valider certaines hypothèses et d'identifier les limites actuelles du cadre fiscal. En effet, dans l'état actuel des choses, la fiscalité ne favorise pas le réemploi des matériaux du bâtiment, ce qui constitue un frein important à son développement. (Annexe 5)

3.5- Autres missions

Une prise de parole a également été préparée dans le cadre du Haut Conseil pour le Climat en Bretagne. Il m'a été proposé d'intervenir pendant 5 minutes devant une dizaine de spécialistes pour présenter l'application de l'économie circulaire à l'aménagement d'un quartier de SBAA. Cette intervention fait suite à ma participation à une réunion avec la maîtrise d'œuvre (MOE) urbaine en charge du projet d'aménagement du quartier de Balzac à Saint-Brieuc. Lors de cette réunion, qui portait sur le recensement des ressources disponibles localement susceptibles d'être intégrées à l'opération, la MOE, actuellement en phase d'esquisse, a assisté à une visite des ressources « dormantes » présentes sur le secteur. Elle s'est montrée très favorable à l'intégration de ces matériaux dans leur projet, bien que cela ne soit pas une obligation dans le programme.

Par ailleurs, dans la continuité du travail de synthèse réalisé pour les entretiens menés auprès des acteurs (MOA, AMO, MOE), j'ai engagé une analyse similaire à partir des entretiens conduits avec plusieurs porteurs de projets de plateformes privées de réemploi. La retranscription a été également réalisée sous Libreoffice Calc. Cette démarche m'a permis d'identifier différents modèles économiques et organisationnels de plateformes, certains intégrant des activités connexes (logistique, reconditionnement, accompagnement à la dépose, etc.), d'autres centrés uniquement sur la vente ou le stockage des matériaux réemployables. Toutefois, ce travail étant encore en cours, j'ai fait le choix de ne pas l'intégrer dans ce rapport.

Mon travail au cours de ce stage a été riche et varié, rythmé par de nombreuses réunions régulières portant sur des sujets divers et impliquant différents acteurs. Cette diversité m'a permis d'adapter mes missions en fonction des échanges et des avancées du projet, tout en développant plusieurs compétences clés.

Parmi les activités marquantes, j'ai eu l'opportunité de visiter la plateforme Greenstone, spécialisée dans le reconditionnement de pavés, où j'ai pu échanger avec des représentants d'éco-organismes. Cette expérience m'a offert une vision concrète des opérations de réemploi et de valorisation des matériaux de construction, en lien direct avec les enjeux économiques et environnementaux du secteur.

J'ai également rencontré des porteurs de projets comme Emmaüs Action Ouest et Retrilog, engagés dans des initiatives de reconditionnement de sanitaires à Lorient. Ces échanges m'ont permis de mieux comprendre les mécanismes et contraintes liés à la réhabilitation de matériaux dans une logique circulaire, ainsi que les enjeux sociaux associés.

Par ailleurs, j'ai participé à diverses réunions de service, ainsi qu'à des points d'étape essentiels, notamment sur le Plan Climat-Air-Énergie Territorial et sur le réemploi dans les chantiers de l'agglomération. Ces temps de suivi m'ont permis d'appréhender la gouvernance locale, la coordination entre acteurs et l'intégration de la transition écologique dans les politiques territoriales.

J'ai également pris part aux discussions autour de la suite du programme « Territoire Économe en Ressources », portant sur la stratégie de l'agglomération pour sécuriser des financements et poursuivre ses démarches en faveur de l'économie circulaire. Cette implication m'a offert une compréhension des enjeux de pilotage de projets complexes.

Enfin, avec un collègue, j'ai assisté à l'organisation de la mise en place d'une plateforme d'Économie industrielle et territoriale (EIT) sur l'agglomération de Saint-Brieuc, plus précisément au sein de Baie d'Armor Industrie.

En plus des compétences techniques en économie circulaire, ces expériences m'ont permis de renforcer mes connaissances en communication, en travail en équipe, en organisation et en adaptation. J'ai aussi appris à travailler avec différents types d'acteurs, à résumer des informations complexes et à adapter ma façon de travailler selon les situations et les personnes.

4- Retour réflexif sur l'expérience

4.1- Analyse critique sur la démarche, la méthode et les résultats

4.1.1- Intégration du réemploi dans les phases de travaux

Ma démarche dans ce travail repose sur une double approche, à la fois théorique basée sur les enseignements universitaires et à la fois pratique, enrichie par mes visites de chantier et les échanges collaboratifs menés avec plusieurs collègues du service. Cette articulation entre connaissances académiques, observation de terrain et retours d'expériences internes m'a permis de construire une compréhension globale et objective de la manière dont le réemploi peut être intégré dans les projets de construction ou de réhabilitation.

La construction du document s'est inscrite dans un contexte local, en s'appuyant principalement sur des retours d'expériences internes à SBAA. Si cette approche permet de produire un outil adapté aux réalités du service, elle peut toutefois représenter une limite, dans la mesure où elle ne reflète pas forcément la diversité des méthodes et des pratiques mises en œuvre ailleurs.

4.1.2- Sécurisation du marché du réemploi

Durant cette réalisation, j'ai su faire preuve d'adaptabilité méthodologique en réagissant aux limites rencontrées avec le format graphique initial. Cela m'a permis de proposer une évolution vers un format plus lisible et structuré, sous forme de tableau de données, mieux adapté à l'analyse des entretiens.

L'analyse critique des résultats de la synthèse des différentes interviews d'acteurs du bâtiments (MOA, MOE, AMO) met en lumière un biais potentiel important. En effet, seuls les volontaires ayant répondu à l'invitation pour le réemploi ont été pris en compte. Cela signifie que les personnes les moins intéressées, souvent celles qui n'ont pas répondu, sont sous-représentées dans l'échantillon. Ce phénomène peut donc fausser les conclusions de la synthèse, donnant une image trop favorable ou partielle de l'intérêt réel pour le réemploi. De plus, certains besoins ou freins sont peut être sous représentés. En se basant seulement sur ces 9 entretiens, les résultats pourraient être interprétés de manière trop optimiste.

4.1.3- REP PMCB et plateforme de réemploi

L'étude menée sur la mise en œuvre de la REP PMCB et les zones de réemploi dans le territoire de SBAA repose sur une analyse locale provenant de source fiable. La méthode, fondée sur l'exploitation de données issues d'OCA Bâtiment et de la CERC, permet une bonne visualisation territoriale grâce à un croisement des points de reprise et des déchèteries existantes. La démarche intègre également un volet comparatif avec d'autres EPCI, notamment le Pays de Dol-Mont-Saint-Michel ce qui permet d'avoir accès à un retour d'expérience concret sur cette thématique.

Cependant, l'outil utilisé (LibreOffice impress) limite les capacités d'analyse dynamique. Bien qu'il ait permis une visualisation claire des points de reprise et des déchèteries, ses fonctionnalités restent limitées en matière de traitement spatial et de croisement de données. De plus, l'absence de données chiffrées du gisement de déchets du bâtiment sur le territoire a été un frein à la réalisation de scénarios prospectifs sur la récupération de matériaux de bâtiment sur des zones de réemploi qui pourraient être mises en œuvre. Cependant, suite à la discussion durant la réunion, le syndicat chargé

de l'exploitation des déchèteries nous a transmis une caractérisation des déchets des déchèteries du territoire. Un scénario prospectif pourra donc être réalisé ultérieurement.

4.1.4- Fiscalité et Réemploi

La démarche adoptée pour étudier la fiscalité liée au réemploi repose principalement sur une revue bibliographique approfondie, ce qui constitue une bonne base pour comprendre les règles fiscales existantes. Cependant, cette étape, basée uniquement sur la lecture de bibliographies, peut être chronophage et risquer de produire une vision trop théorique, déconnectée des réalités pratiques.

La réunion organisée avec la direction des finances est un point fort, car elle offre l'opportunité d'échanger directement avec une personne plongée dans le domaine au quotidien. Toutefois, ce point d'étape semble intervenir en fin de démarche, alors qu'une interaction plus régulière avec des professionnels aurait pu enrichir le travail et orienter la recherche bibliographique de manière plus ciblée.

4.1.5- Autres

Le fait d'avoir eu de nombreuses missions différentes aurait pu constituer un frein, tant la gestion de cette diversité peut sembler complexe. Cependant, cela s'est avéré être un véritable atout. Cette variété m'a permis d'acquérir une expérience riche, en abordant des thématiques multiples et en échangeant avec des interlocuteurs issus de services et de niveaux hiérarchiques différents.

Certes, cela m'a parfois empêché d'approfondir certains sujets, mais en contrepartie, j'ai pu développer une vision d'ensemble du fonctionnement d'une EPCI. J'ai ainsi mieux compris les enjeux transversaux d'un projet comme TER, qui ne relève pas uniquement de la direction aménagement et déplacements, mais bien de l'ensemble de l'agglomération. Cette expérience m'a donc permis de mieux saisir la logique interservices propre à l'action publique locale.

4.2- Axes d'améliorations

4.2.1- Intégration du réemploi dans les phases de travaux

Pour aller plus loin, un axe d'amélioration pertinent serait de constituer un groupe de travail externe réunissant l'ensemble des acteurs impliqués dans le réemploi des matériaux, tels que la maîtrise d'ouvrage (MOA), la maîtrise d'œuvre (MOE), l'assistance à maîtrise d'ouvrage réemploi (AMOR), les bureaux d'études techniques (BET, BETr) ainsi que les entreprises.

Ce collectif permettrait de partager les visions, les contraintes et les retours d'expérience de chacun, notamment sur la manière dont ils intègrent le réemploi dans leurs opérations. Une telle dynamique favoriserait une meilleure coordination des pratiques à l'échelle de SBAA mais pourquoi pas à l'échelle régionale. De plus, les retours d'expériences favoriseraient une montée en compétence collective du réemploi dans les projets de construction et de rénovation sur le territoire.

4.2.2- Sécurisation du marché du réemploi

Pour approfondir l'analyse menée dans le cadre de cette étude, et obtenir des résultats plus représentatifs de l'ensemble des maîtres d'ouvrage (MOA), maîtres d'œuvre (MOE) et assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) du territoire, il serait pertinent de compléter les entretiens qualitatifs par une démarche quantitative. En effet, les entretiens réalisés jusqu'ici ont permis de recueillir des retours riches et détaillés, mais sur un échantillon limité. Cette méthode, bien que informative, ne permet pas à elle seule de refléter la diversité des pratiques, des freins et des attentes à l'échelle du territoire.

La diffusion d'un sondage ciblé basé sur les questions centrales de la grille d'entretien représenterait une solution complémentaire efficace. Il pourrait permettre d'identifier de nouveaux acteurs intéressés par la démarche ou déjà engagés dans des pratiques de réemploi mais aussi de valider ou nuancer les tendances identifiées lors des entretiens.

Ce sondage pourrait être diffusé à l'échelle du territoire de SBAA, via un réseau professionnel existant comme la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Côtes-d'Armor, ou en partenariat avec d'autres fédérations locales du bâtiment (ex. FFB, CAPEB). Ces relais institutionnels disposent déjà d'un lien direct avec de nombreux acteurs et maîtrisent les outils de diffusion (mailing, newsletters, sites web).

4.2.3- REP PMCB et plateforme de réemploi

Pour approfondir cette étude dans le cadre d'un prochain travail, plusieurs axes d'amélioration peuvent être envisagés afin d'enrichir la qualité de l'analyse.

Tout d'abord, il serait pertinent d'utiliser un logiciel de Système d'Information Géographique (SIG) tel que QGIS, en remplacement de LibreOffice Impress, pour réaliser les cartographies territoriales. Ce type d'outil permettrait une analyse spatiale plus fine, interactive et dynamique, notamment grâce à la superposition de couches de données, au filtrage, ou encore à l'intégration de données quantitatives. Cela faciliterait également la mise à jour des cartes au fil du projet.

Ensuite, un point essentiel serait de disposer dès le départ de données chiffrées sur le gisement local de déchets du bâtiment, afin de pouvoir élaborer des scénarios prospectifs réalistes concernant la mise en place de zones de réemploi. L'accès à ces données permettrait d'estimer les volumes mobilisables, d'en mesurer le potentiel de valorisation et de mieux dimensionner les infrastructures à créer. Mais aussi d'identifier les flux de déchets du bâtiment ayant un fort potentiel de réemploi.

Il serait également intéressant d'intégrer une estimation économique de la mise en œuvre de la REP PMCB, en tenant compte de l'entrée du territoire dans une tarification incitative. Pour cela, un accès aux données économiques des services déchets du territoire serait indispensable. De plus, l'identification des partenaires tels que les éco-organismes ou bien les financements de l'ADEME pourrait être un axe de recherche pertinent sur le volet économique.

L'ensemble de ces axes d'améliorations permettrait de donner des éléments décisifs au service déchets sur l'élaboration du réemploi dans les déchèteries du territoire de SBAA.

4.2.4- Fiscalité et Réemploi

Un axe de travail futur consisterait à analyser la synthèse réalisée et à confronter les apports de la recherche bibliographique à des situations concrètes rencontrées sur le territoire de l'agglomération en matière de fiscalité liée au réemploi.

Cette démarche permettrait de mieux en saisir les subtilités et les implications pratiques. En comprenant comment la fiscalité s'applique réellement sur le terrain, il serait alors possible d'adapter plus finement les opérations de chantier afin d'optimiser leur montage fiscal et, ainsi, favoriser le réemploi tout en respectant les contraintes réglementaires et budgétaires.

4.3- Accessibilité du stage

Le stage que j'ai réalisé m'a semblé globalement accessible, notamment grâce aux enseignements dispensés dans le cadre du master Sciences de la durabilité, parcours Économie circulaire. En particulier, les cours portant sur l'introduction à l'économie circulaire appliquée au secteur du bâtiment, sur le réemploi des matériaux ainsi que sur la REP PMCB, tous animés par l'entreprise Agyre, m'ont fourni des bases solides.

Les cours dispensés par David Violleau sur la nomenclature des déchets ont également été précieux, en me permettant de mieux appréhender certaines problématiques rencontrées lors d'une de mes missions. Par ailleurs, le certificat en entrepreneuriat, innovation et stratégie, réalisé avec Pépite Centre-Val de Loire et l'Université de Tours, m'a permis de proposer des modèles économiques pour une plateforme de réemploi des matériaux sur le territoire.

Les cours sur la gestion de projet m'ont aussi été utiles pour comprendre l'organisation du programme TER, conçu comme un projet de long terme (trois ans), mais également pour développer un regard critique sur sa gouvernance et sa gestion.

Malgré cette préparation, certaines difficultés ont tout de même émergé, notamment dans la compréhension de la structuration du service et des différents postes au sein de l'agglomération. N'ayant jamais évolué dans le secteur du BTP, j'ai parfois eu du mal à me repérer. Cependant, cette diversité de métiers m'a permis de mieux comprendre les rôles de chacun dans le déroulement d'une opération.

Il est intéressant de souligner la différence de parcours entre ma tutrice et moi. Anne-Claire est issue d'une formation d'architecte, avec une spécialisation en construction bas carbone. Elle a exercé dans plusieurs cabinets d'architecture avant de rejoindre son poste actuel, ce qui lui confère une expertise très concrète et technique du secteur du bâtiment.

De mon côté, je viens initialement du milieu médical, avec une reconversion vers une formation en économie circulaire. Mon approche est donc plus transversale et orientée vers une vision globale des problématiques environnementales.

Ces parcours complémentaires ont rendu notre collaboration particulièrement enrichissante. Tandis qu' Anne-Claire apportait son expérience de terrain et sa connaissance fine du secteur du bâtiment, ainsi que les connaissances en matière d'économie circulaire appliquées au bâtiment, je pouvais contribuer par une approche plus large sur les piliers de l'économie circulaire. Cette complémentarité a favorisé des échanges stimulants et constructifs, dans un cadre de travail agréable, où chacune a pu apprendre de l'autre.

4.5- Savoir-être, connaissances et compétences acquises

Au cours de ce stage, j'ai pu développer plusieurs compétences clés. L'esprit critique a été particulièrement mobilisé dans l'analyse de décisions à prendre, tout comme la capacité à prioriser les tâches et à organiser efficacement mon travail. J'ai également su faire preuve de force de proposition, de diplomatie dans mes échanges professionnels, ainsi que de curiosité pour approfondir mes connaissances.

Ce stage m'a permis d'enrichir de manière significative mes connaissances dans plusieurs domaines liés à l'environnement du bâtiment, aux politiques publiques et aux pratiques de réemploi des matériaux.

J'ai acquis une vision plus claire des différentes phases d'un projet de construction ou de rénovation, des liens entre les acteurs impliqués (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises, bureaux de contrôle), ainsi que les enjeux économiques et réglementaires qui encadrent le secteur. Cette immersion m'a permis de mieux appréhender les contraintes techniques, budgétaires et environnementales propres au bâtiment.

Le stage m'a offert l'occasion d'observer et de comprendre le rôle et le fonctionnement des institutions publiques dans le cadre de projets urbains ou architecturaux, notamment leur implication dans la commande publique, l'urbanisme réglementaire, les appels à projets, ou encore le financement de programme à durée déterminés comme le programme TER.

J'ai découvert un écosystème d'acteurs locaux engagés dans le réemploi des matériaux de la construction. Cela inclut la collectivités, des opérateurs publics, des AMO spécialisés, des plateformes de réemploi, des associations, ainsi que des artisans et entreprises du bâtiment qui intègrent ces pratiques. J'ai ainsi pu mieux comprendre leurs rôles respectifs, les synergies possibles, les freins rencontrés (juridiques, techniques, logistiques, budgétaires) et les leviers d'action identifiés.

J'ai emmagasiner des connaissances sur les matériaux biosourcés (chanvre, paille, bois, ouate de cellulose, etc.) en lien avec leur performance énergétique, leur impact environnemental, leurs spécificités de mise en œuvre et leur cadre normatif.

J'ai mieux compris comment les AMO et les bureaux d'études techniques interviennent dans les projets en intégrant le réemploi : réalisation de diagnostics PEMD et ressources, conseil de prescriptions, accompagnement à la conception circulaire, accompagnement des acteurs du bâtiment.

J'ai été sensibilisé aux fonctions des bureaux de contrôle dans la validation des matériaux, notamment en cas de réemploi.

Enfin, j'ai acquis des connaissances concrètes sur les conditions de réemploi de certains matériaux (sanitaire, pierres naturelles, ameublement, bois, faux-plafonds, etc.), les étapes de dépose, de reconditionnement et de remise en œuvre. Ces connaissances sont essentielles pour évaluer la faisabilité technique et réglementaire d'une opération de réemploi.

Au cours de ce stage, j'ai pu mobiliser et renforcer plusieurs compétences transversales essentielles à la conduite de projets complexes, notamment dans un contexte professionnel pluridisciplinaire et en lien avec les enjeux de la transition écologique.

Tout d'abord, j'ai exercé ma capacité à identifier, sélectionner et analyser de manière critique des ressources spécialisées (rapports techniques, textes réglementaires, études sectorielles, publications scientifiques, retours d'expérience), afin de documenter des sujets complexes liés au bâtiment, au réemploi des matériaux ou aux politiques publiques environnementales. Cette analyse m'a permis de synthétiser des données hétérogènes et d'en tirer des éléments pertinents pour alimenter la réflexion stratégique ou opérationnelle des équipes.

Par ailleurs, j'ai démontré une maîtrise autonome des outils numériques utilisés dans le cadre de missions en lien avec la construction. Cela inclut des logiciels de gestion de projet, des outils de veille, des plateformes collaboratives, ainsi que des bases de données techniques ou documentaires. Ces compétences m'ont permis de gagner en efficacité et en autonomie, notamment dans l'analyse et la présentation des résultats.

J'ai également développé une aptitude à mener une analyse réflexive et distanciée, en prenant en compte la pluralité des enjeux (environnementaux, économiques, sociaux, techniques) et la complexité des situations rencontrées. Cette posture m'a permis de proposer des solutions argumentées, adaptées aux contextes institutionnels et réglementaires en constante évolution, tout en intégrant une dimension d'innovation et de durabilité.

Enfin, le stage m'a permis de consolider ma capacité à communiquer de manière claire et structurée, à la fois à l'écrit et à l'oral. J'ai participé à la rédaction de documents de synthèse, de notes techniques, et à la restitution de travaux devant différents interlocuteurs. Ces expériences ont renforcé ma capacité à transmettre des connaissances de façon pédagogique, que ce soit dans un cadre formel (réunions, bilans) ou informel (échanges au sein des équipes ou avec des partenaires extérieurs).

4.6- Composante métier

La composante métier de ce stage s'inscrivait dans le rôle de chargé de missions autour de l'analyse du cycle de vie des matériaux du bâtiment. Il s'agit d'un poste complet et varié, mêlant réflexion stratégique, travail de terrain, coordination avec de nombreux acteurs et participation à des dynamiques collectives. L'écosystème du bâtiment s'est révélé particulièrement complexe, avec une grande diversité de profils, d'enjeux et de temporalités. Au départ, une certaine impression de ne pas être légitime dans ce domaine s'est fait sentir, notamment face à la technicité du secteur. Mais cette perception a progressivement évolué grâce aux nombreux échanges avec les collègues, aux visites de chantier, et à la richesse des observations réalisées tout au long du stage. L'immersion dans cet environnement a permis de mieux comprendre les différents métiers impliqués, ainsi que les nombreuses étapes nécessaires à la conduite d'un projet. La participation à de nombreuses réunions a également contribué à comprendre les subtilités de cette filière.

Ce stage a ainsi offert une vision large et concrète du métier, dans lequel il est envisageable de se projeter à l'avenir, à condition de continuer à approfondir les connaissances techniques du secteur. Par ailleurs, la rencontre avec une autre collègue impliquée dans la deuxième boucle du projet, centrée sur les activités locales de réemploi et d'upcycling, a permis d'entrevoir une autre facette du sujet. Ce type de poste, moins directement lié au bâtiment, semble également intéressant et peut-être plus accessible dans un premier temps, tout en restant aligné avec les enjeux de l'économie circulaire.

Bibliographie

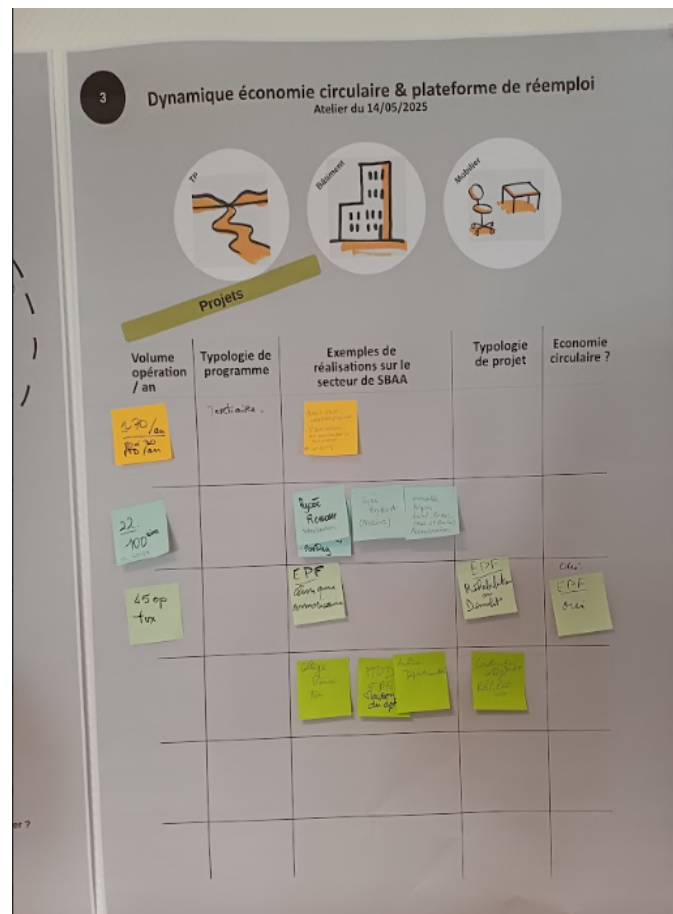
Agglomération, S. A. (s. d.). *COMPRENDRE L'AGGLOMERATION*. Saint-Brieuc Armor Agglomération : Site Internet. <https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/comprendre-lagglomeration>

Agglomération, S. A. (2024, 20 novembre). *Économie de la ressource*. Saint-Brieuc Armor Agglomération : Site Internet. <https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/comprendre-lagglomeration/les-grands-projets/economie-de-la-ressource#:~:text=Laur%C3%A9ate%20de%20l%27appel%20%C3%A0%20projet%20%C2%AB%20Territoire%20%C3%A9conome,sur%20un%20plan%20d%E2%80%99actions%20sur%203%20ans%20%282022-2025%29>.

Power BI Report. (s. d.). <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoiaMzAxMTIxY2ItYjg2Ny00MGRiLWI4ZmUtNmZGU4NjQ1M2U5liwidCI6IjU5ZTg2YWU3LTA0ZDYtNDZjOS1hN2QzLWI1YzM3YjI2YWVhYyJ9&pageName=c56ac2bf534c56064008>).

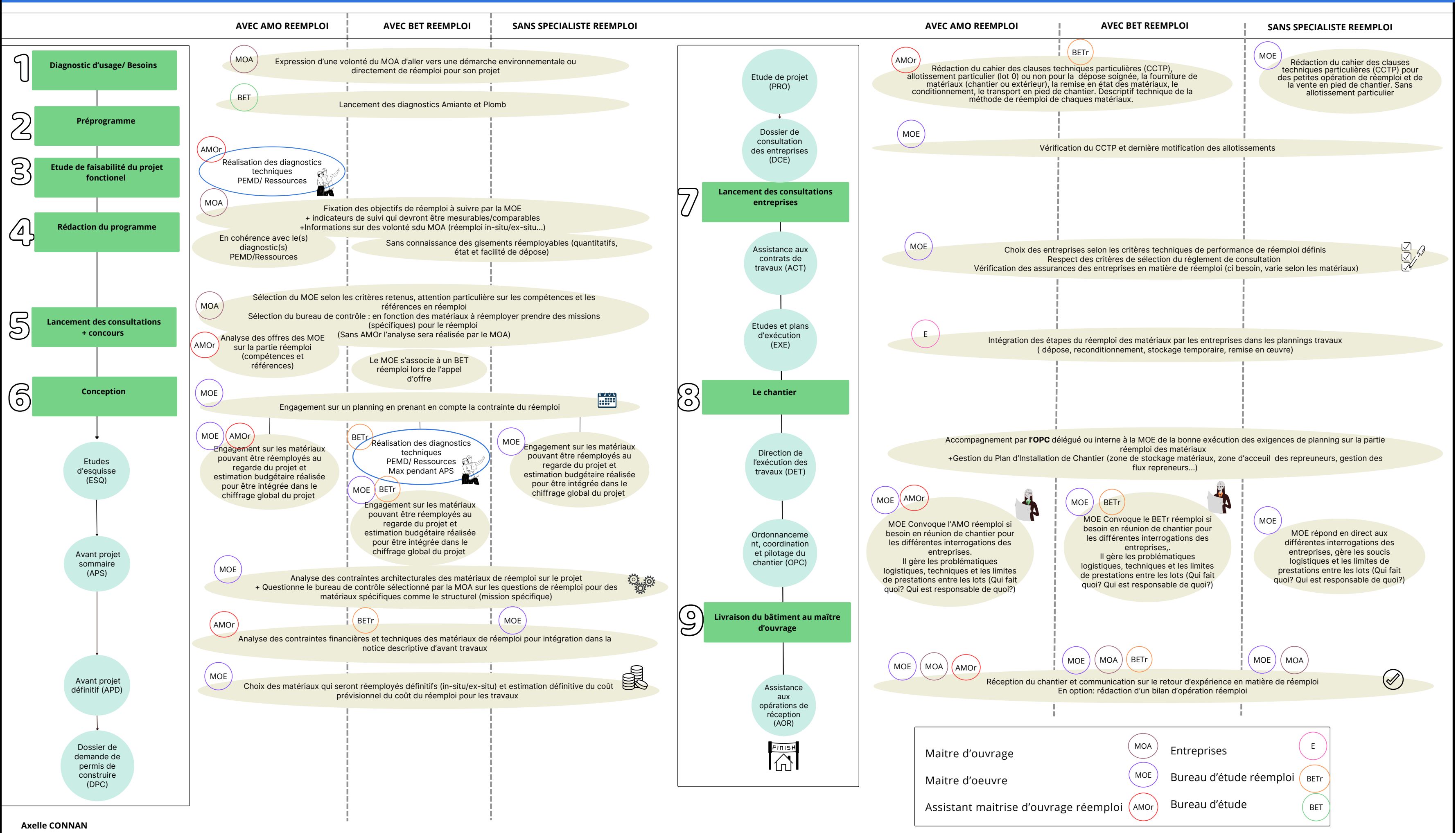
Annexe 1: Intégration du réemploi dans les phases de projet de la construction/ réhabilitation d'un bâtiment (PDF)

Annexe 3: Extrait des supports de réunion des MOA publics



Annexe 1

INTÉGRATION DU RÉEMPLOI DANS LES PHASES DE PROJET DE LA CONSTRUCTION / REHABILITATION D'UN BÂTIMENT



Annexe 2

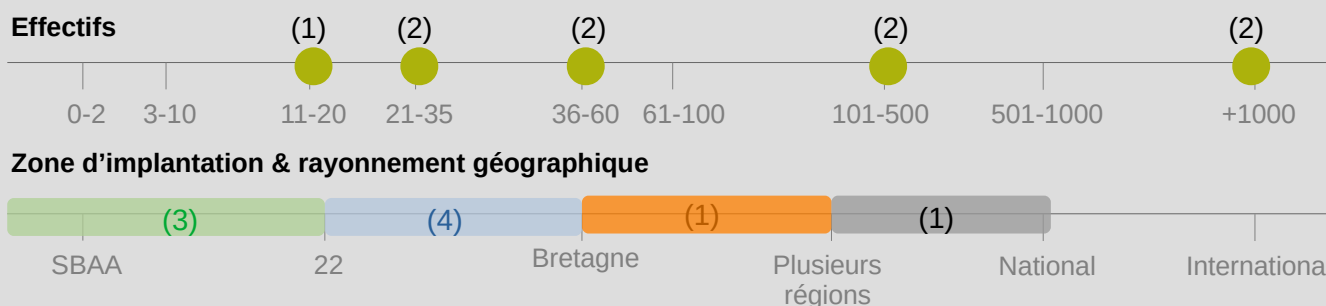
SYNTHESE DES ENTRETIENS



Typologie de structure

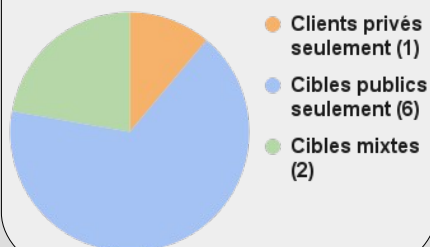
Statut juridique : SAL, SAUS, (2)SAS, Collectivité territoriale départementale et régionale, Agence départementale appui au collectivité des Côtes d'Armor, Établissement public local à caractère industriel ou commercial (2)

Chiffre d'affaire : 682 500€ à 2 767 800€



Cible et intérêt environnemental

Clientèle / Public visé :



Intérêt environnemental clientèle / public visé ?

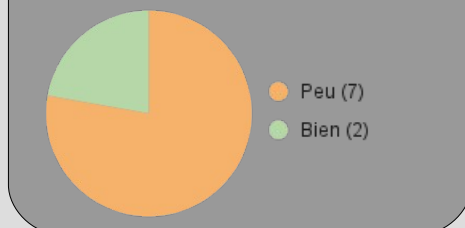
La fibre environnementale des clients est variable, elle dépend beaucoup du budget disponibles. Les intérêts sont surtout portés sur les économie d'énergie et donc parfois sur une demande de biosourcés.

Intérêt environnemental interne des structures ?

Il y a un écart entre les structures conscientes des intérêts environnementaux et voulant s'engager vers cette voie, et de l'autre côté des structures obligées d'avancer dans ce sens contraintes par la réglementation en vigueur.

Expérience sur l'économie circulaire

Connaissez-vous le réemploi ?



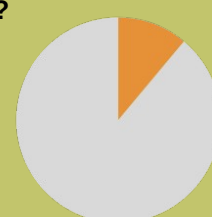
Connaissez-vous les biosourcés ?

- Peu (2)
- Bien (3)
- Très bien (2)
- Non abordé (1)
- Non concerné (1)



Connaissez-vous le géosourcés ?

- Peu (1)
- Non abordé (8)



Avez-vous déjà expérimenté l'EC ?

- 6 Oui
- 3 Non

Souhaitez-vous vous réitérer ?

- Oui (6)
- Non (0)

Souhaitez-vous initier ?

- Oui (2)
- Non (1) (sauf matériaux patrimoniaux)

Projets

Volume d'opérations / an :

- Non abordé ou manque de donné (4)
- 36 (1)
- 45-50 (1)
- 70 (1)
- 100 (1)
- 40 000 m2 (1)

Typologies de programmes :

- Équipement public (scolaire, restaurant, sportif, sécurité des zones rural) (7)
- Habitat Collectif (5)
- Tertiaire (7)
- Commerce (4)
- Santé (2)
- Zone activité/Logistique (1)
- Laboratoire (1)
- Historique (1)
- Ports (1)

Typologies de projets

- Réhabilitation (8)
- Neuf (3)
- Démolition (3)

Exemples de réalisation(s) sur le secteur SBAA :

REEMPLOI

- Clinique Costarmoricaïne (réemploi)
- Site Renaissance: structure/bardage métal / couverture bac acier, dépose par Lizard entreprise (29) a trouvé repreneur pour stockage agricole
- Déconstruction des Tours de Balzac (expérimentation des garde de corps en arceau à vélo) (réemploi des sanitaire des tours sur un projet à plourhan, ville Bougault)
- Siège de Ploufragan de l'agence : réemploi tertiaire avec une réhabilitation et une extension en neuf. Démarche de bâtiment durable sur ces travaux (Bati lab)

TEST REEMPLOI

- Transformation d'une bibliothèque en cabinet médical sur Saint Donan : Projet test avec Adalea pour mettre un lot 0 réservé (identification de menuiseries extérieures alu en bon état, radiateurs, blocs de secours, faux plafonds)...
- Lyon XPO Logistique 3000 M2 (difficulté homogénéisation des ressources)
- Lamballe pour Penthièvre Action (Problème d'appro et de temporalité)
- Projet au Légué avec Pierre Béout (NUNC)
- Quelques expériences de réemplois déjà réalisées ou étudiées: Concassage béton, relamping, reconversion de friche (Chaffoteaux, ancien centre de tri à la gare, ancien marché de gros à Brézillet,...), charpente métallique, mobilier.
- Lycée Freyssinet (Atelier) Diag ressources fait tardivement (phase PRO) expérience non concluante

RECYCLAGE

- Site Renaissance : concassé béton structure pour aménagement voirie
- Projet sur Quintin avec concassé béton

BIO SOURCES

- Rénovation de l'ancien Presbytère de Pommeret en logements sociaux communaux dont 2 PMR : Isolation murs et sous-dalle en biosourcé, peinture biosourcée, linoléum ... + passage de étiquette G à B.
- Projet d'extension de l'école de la Méauzon avec isolation biosourcée en paille hachée + végétalisation (cour?)

Motivations et freins

Quelles sont vos motivations ?

- Montée en compétences (1)
- Stratégie (Innovant et vertueux) (1)
- Engagement à soutenir les donneurs d'ordres dans le domaine de l'économie circulaire et sociale (3)
- Répondre au marché du réemploi (1)
- Diminuer les déchets (1)
- Intérêts environnementaux (4)
- Donner du sens à son travail (2)
- Capacité d'adaptation (1)
- Volonté de développer de la RSE (1)
- Patine de l'ancien (1)

Quels sont les freins ressentis ou les limites rencontrées ?

- Coûts (9)
- Pose technique (biosourcé / réemploi) (1)
- Bureau de contrôle (4)
- Assurances/garanties (6)
- Logistique / Calendrier (4)
- Homogénéisation de la ressource (3)
- Commande publique (2)
- Maturité MOE sur le sujet (3)
- Problématique des déchets du BTP (REP, Stockage des déchets ultimes) (2)
- Surcoût du réemploi ex situ dû au MOE (1)
- Limites
- Mauvaise conservation avant dépose / qualité (2)
- Projet multi-occupants (1)
- Lancement timide de la dynamique (1)
- Différence entre le standing clientèle et la ressource disponible(1)
- Amiante (1)

Quels sont les besoins rencontrés ?

- Formations (6)
- Accompagnement (1)
- Volonté claire des MOA (1)
- Typologie de matériaux à réemployer (1)
- Sensibilisation (5)
- Stockage tampon (1)
- Intégrer le réemploi dans les plannings (1)
- Clarifier les rôles des acteurs du réemploi (1)
- Simplification de la démarche (1)
- R et D sur les matériaux non réemployables (4)
- Plus d'assistant maîtrise d'ouvrage réemploi(4)
- Plateforme (4)
- Retours d'expériences et Exemples de réemploi (4)
- Adapter commande publique (4)
- Valorisation du réemploi (4)
- Guide pratique (2)
- Démarche réemploi simplifiée avec le démolisseur (1)
- Annuaire des acteurs du réemploi (1)
- Problématique de l'éloignement des grandes villes/ plateforme (4)

Plateforme réemploi

Déjà vendu des matériaux via une plateforme numérique ? Quel REX ?

- > Non abordé (1)
- > Non (7)
- > Oui via AMO réemploi (1)

Déjà eu besoin de rechercher des preneurs de matériaux ? Quel REX ?

- > Non abordé (1)
- > Non (5)
- > Oui (3) avec un échec sur un projet sur le lycée Freyssinet et deux oui car accompagnés par des AMO réemploi.

Une plateforme de réemploi, physique ou numérique, vous semble-t-elle pertinente et nécessaire, pour lever vos freins au réemploi et massifier?

- > Non (1)
- > Oui (8) (Si renormés, si récurrence de certains matériaux, si permet rencontre entre l'offre et la demande via stockage tampon, si pour des opérations <200k€, si les entreprises peuvent s'y fournir.)

Quelle expérience de rêve ?

- Clé en main avec contrainte proche de 0 (2)
- Garanties des matériaux prient en compte (1)
- Prix attractif des matériaux (2)
- Fiche technique joint aux produits (1)
- Matériaux renormés (2)
- Matériaux disponibles lors du projets (1)
- Particuliers repreneurs des matériaux de la plateforme car soumis à moins de normes (1)
- Filière avec des acteurs lisible (1)
- Stockage tampon (2)
- Réservation de matériaux (1)
- Un interlocuteur unique (AMO/diagnostic /exutoire) (1)
- Garantie à la reprise préalable à la dépose sélective (SBAA)

Développement connexe d'activités ?

- Service respect des normes en vigueur (2)
- Stockage tampon (3)
- Dépose et stockage à titre gracieux en échange de don (1)
- Communication / Outil numérique (1)
- Aide à la rédaction des Marchés publics (1)
- Assurances (1)
- AMO (Diagnostics) (1)
- Logistique (1)

Matériaux abordés?

Faux plafonds, menuiserie intérieure et après 1992/ volets, Baies informatiques et éléments électriques, Ardoises, Bardages, Vieilles portes, tomettes, carreaux de ciment, matériaux de façades (pierres, briques), métaux, bois, sanitaires, Quincailleries, radiateurs à eau, mobiliers.

Engagements ?

Si la plateforme existe demain, serez-vous utilisateur :

À titre de donneur ?

- Oui (5)
- Non abordé (4)

A titre de preneur ?

- Oui (3) (preneur si simple pour deux et preneur via les entreprises de travaux pour le dernier)
- Non (3) (pas directement car AMO et dé constructeur)
- Ne sais pas (1) (à cause des responsabilités à engager)
- Non abordé (2)

Seriez-vous prêt(s) à prendre des engagements pour l'économie circulaire ? Par exemple, dans la prescription de vos marchés de travaux pour garantir un marché économique stable à cette plateforme réemploi et/ou biosourcés ?

- Oui (2) (si accès matériaux recertifiés, clé en main)
- Non (2) (Laisse ouvert son chantier, sauf si freins levés)
- Ne sais pas (1) (à cause des responsabilités à engager)
- Ne dépend pas de lui (2)
- Non abordé (2)

BILAN

Quelques démarches de réemploi ont été initiées sur le territoire. Pour autant, elles ne sont pas systématiques. Une des demandes revenant particulièrement est un besoin de formation et de sensibilisation sur le sujet du réemploi. De plus, beaucoup d'acteurs attendent une démarche simplifiée pour l'achat et la reprise du réemploi. Les feins qui ressortent le plus de ces entretiens sont le coût du réemploi, les assurances et les garanties, ainsi que les normes liées au bureau de contrôle.

Le développement d'un support de communication autour des retours d'expériences et d'un annuaire du territoire sur le réemploi pourrait permettre de montrer à l'ensemble des acteurs qu'il est déjà possible de lever certains freins évoqués et que certaines entreprises sont déjà spécialisées en matière de réemploi sur le territoire.

Toutefois, un lieu d'échange entre l'offre et la demande du réemploi sur le territoire semble se dessiner. En effet, différents acteurs ont évoqué une plateforme physique d'échange avec des services associés. Les activités connexes évoquées portent en partie sur un service d'AMO et de conseil sur des sujets tel que les assurances, les marchés publics... Et de l'autre des activités de stockage tampon et de renormage des matériaux rentrant sur la plateforme.

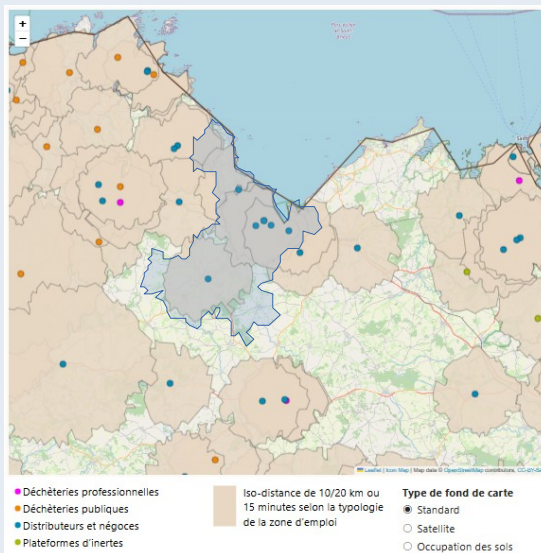
Date : 08/01/2025 au 28/05/2025

Annexe 4

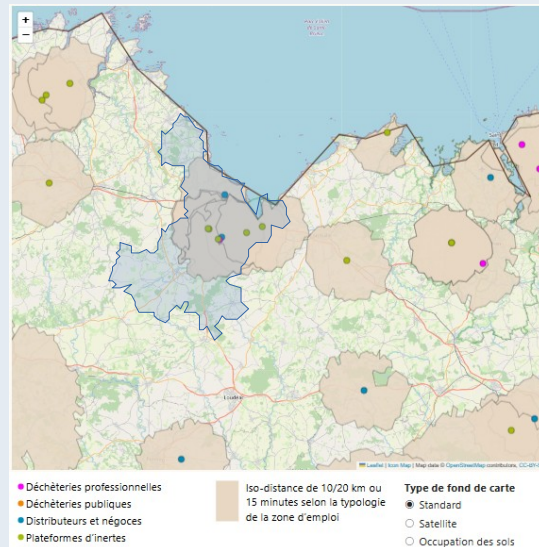
Couverture territoriale du dépôt des déchets du BTP sur Saint-Brieuc Armor Agglomération

Points de reprise prenants de 1 à 6 flux (Bois, métaux, plastiques, plâtre, verre/huisseries, catégorie 1)

REP PMCB

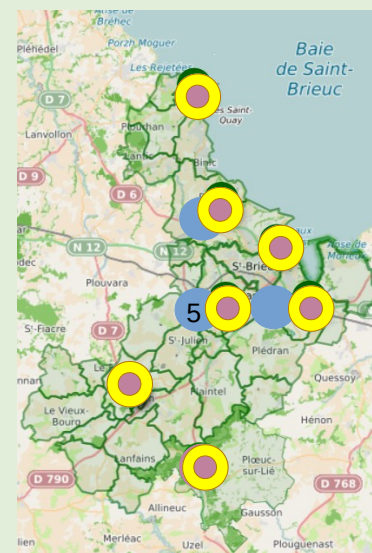


Ouvert aux Professionnels et
aux Particuliers

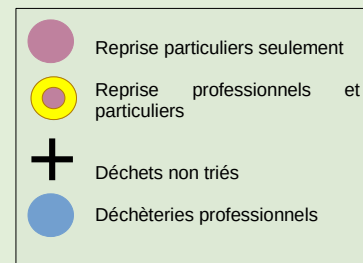


Ouvert aux Professionnels
seulement

Hors REP



Déchèteries de l'Agglomération

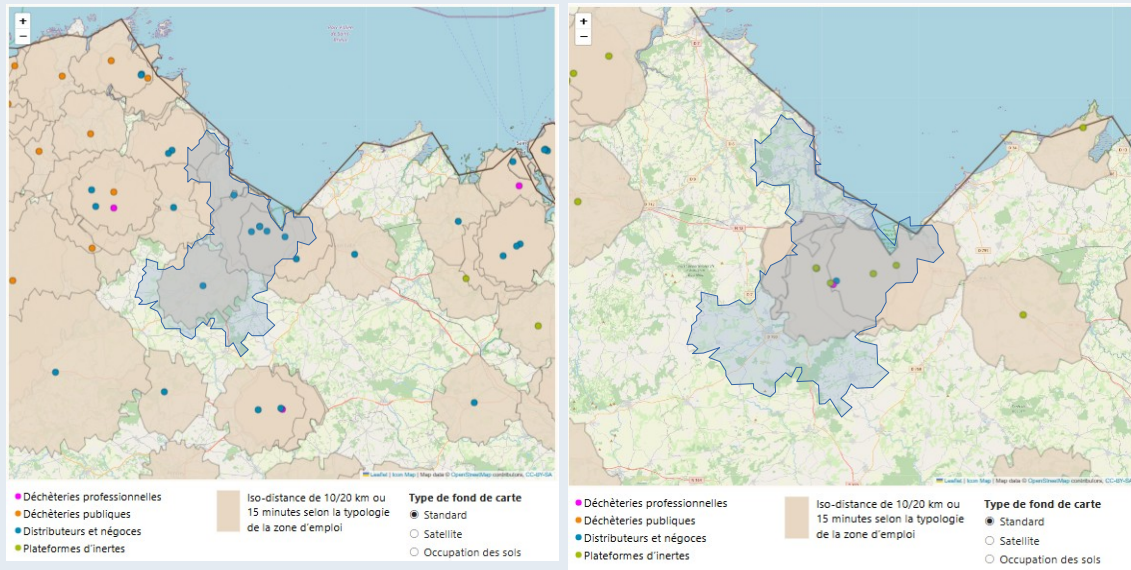


La vision d'ensemble de la reprise des 6 flux permet d'observer des zones (sud et nord-ouest et sud-ouest) de SBAA ne possédant pas de point de reprise à moins de 10 km pour les professionnels. Les gisements de déchets de ces zones pourraient se répercuter :

- Comme flux routier vers les points de reprise REP à plus de 10 km
- Sur les déchèteries privée avec une reprise des déchets payants
- Sur les déchèteries publics présentent dans ces zones avec une reprise payante

Points de reprise prenants la **catégorie 1** (inertes)

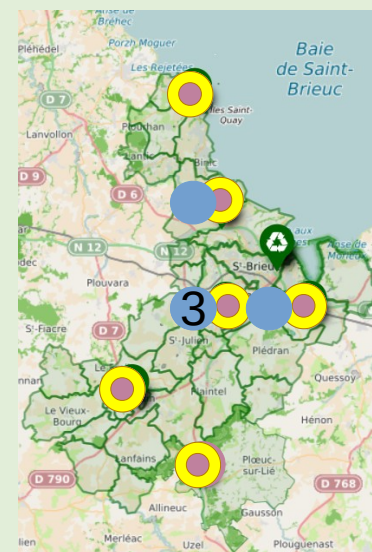
REP PMCB



Ouvert aux Professionnels et aux Particuliers

Ouvert aux Professionnels seulement

Hors REP



Déchèteries de l'Agglomération

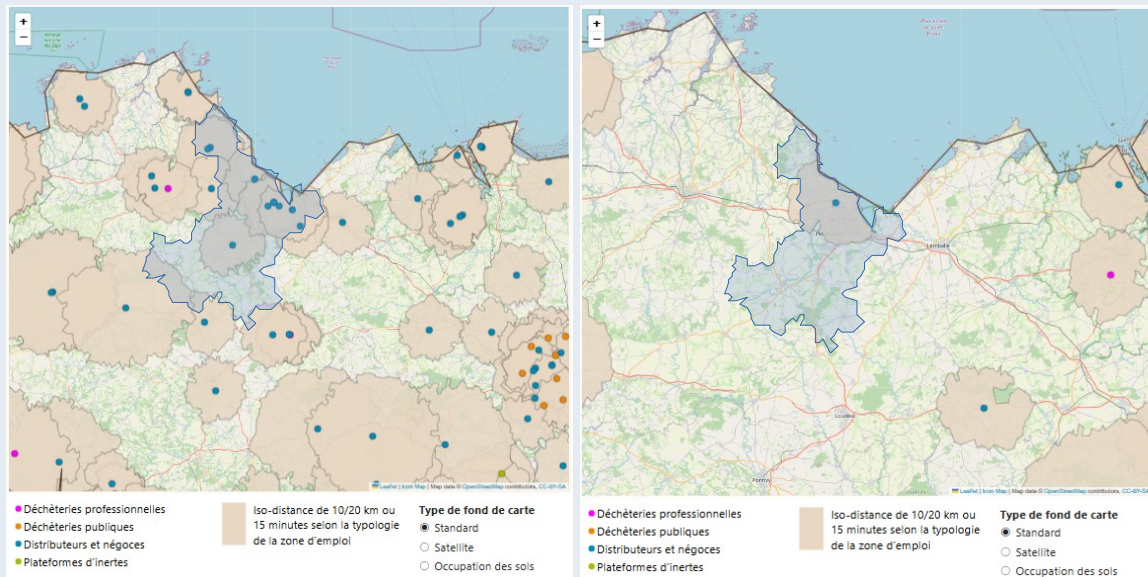
- Dépôt de les gravats, briques plâtrières et terres fermé sur Saint-Brieuc
- Sinon autres déchèteries >3 m3/j alors 20 euros/m3

La vision d'ensemble de la reprise sans frais des déchets de catégorie 1 permet d'observer des zones (sud, nord-ouest et sud-ouest) de SBAA ne possédant pas de point de reprise à moins de 10 km pour les professionnels. Le gisement de déchets de ces zones pourraient se répercuter :

- Comme flux routier vers les points de reprise REP à plus de 10 km
- Sur les déchèteries privée avec une reprise des déchets payants
- Sur les déchèteries publics présentent dans ces zones avec une reprise payante

Points de reprise flux - **Bois** (catégorie 2)

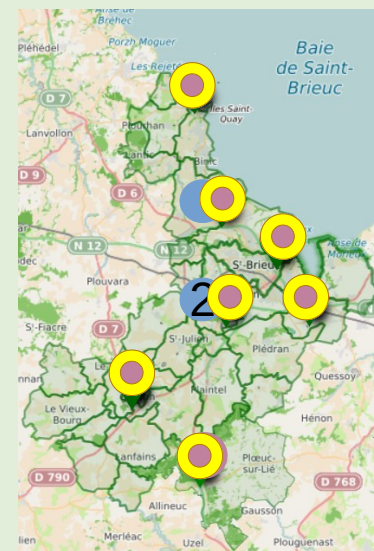
REP PMCB



Ouvert aux Professionnels et
aux Particuliers

Ouvert aux Professionnels
seulement

Hors REP



Déchèteries de l'Agglomération

- Reprise particuliers seulement
- Reprise professionnels et particuliers
- +
- Déchets non triés
- Déchèteries professionnelles

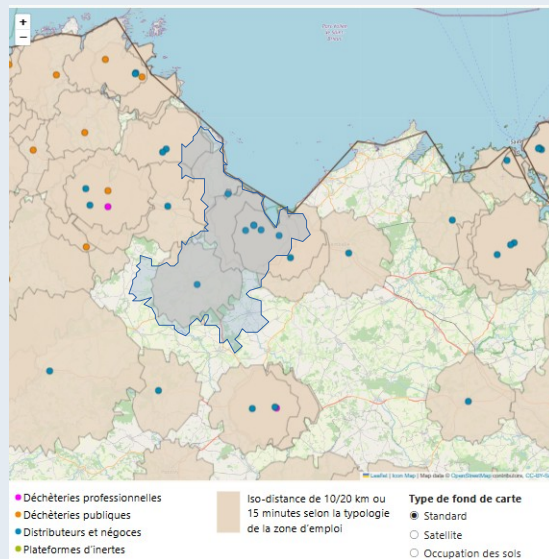
- Si >3 m3/j (déchèteries Publiques) alors 20 euros/m3

La vision d'ensemble de la reprise sans frais des déchets du bois permet d'observer des zones (sud, nord-ouest, sud-ouest, sud-est et centre) de SBAA ne possédant pas de point de reprise à moins de 10 km pour les professionnels. Le gisement de déchets de ces zones pourraient se répercuter :

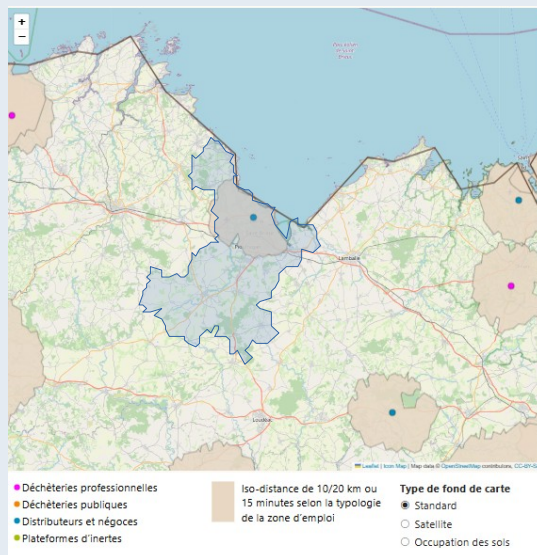
- Comme flux routier vers les points de reprise REP à plus de 10 km
- Sur les déchèteries privée avec une reprise des déchets payants
- Sur les déchèteries publics présentent dans ces zones avec une reprise payante

Points de reprise flux - Huisseries (catégorie 2)

REP PMCB



Ouvert aux Professionnels et
aux Particuliers



Ouvert aux Professionnels
seulement

Hors REP



Déchèteries de l'Agglomération

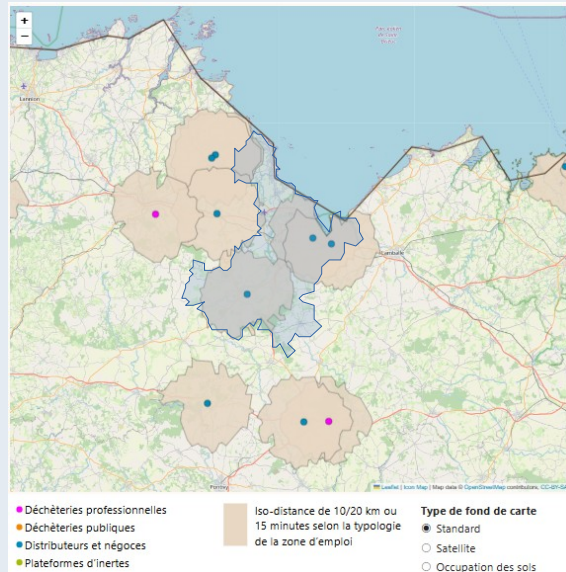
- Si >3 m3/j (déchèteries publiques) alors 30 euros/m3
- Pas de tri = tout venant sur l'ensemble des déchèteries publiques

La vision d'ensemble de la reprise sans frais des déchets d'huisseries permet d'observer des zones (sud, nord-ouest, sud-ouest, sud-est et centre) de SBAA ne possédant pas de point de reprise à moins de 10 km pour les professionnels. Le gisement de déchets de ces zones pourraient se répercuter :

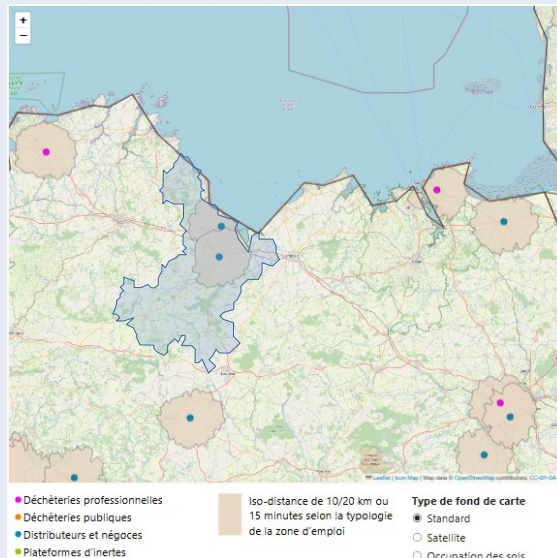
- Comme flux routier vers les points de reprise REP à plus de 10 km
- Sur les déchèteries privée avec une reprise des déchets payants
- Sur les déchèteries publics présentent dans ces zones avec une reprise payante

Points de reprise flux – Laine de roche (catégorie 2)

REP PMCB



Ouvert aux Professionnels et
aux Particuliers



Ouvert aux Professionnels
seulement

Hors REP



Déchèteries de l'Agglomération

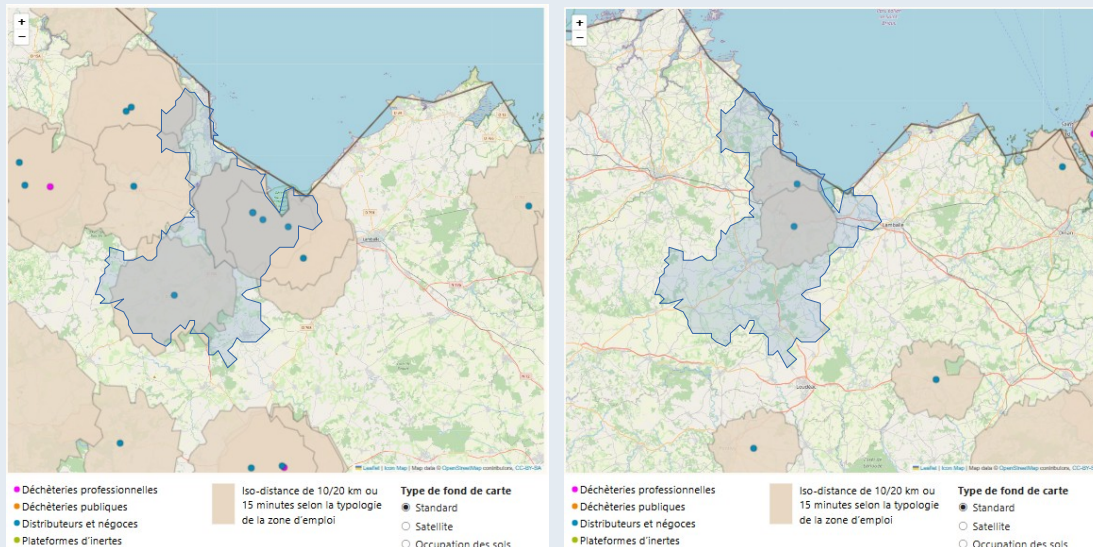
- Si >3 m3/j (déchèteries publiques) alors 30 euros/m3
- Pas de tri = tout venant sur l'ensemble des déchèteries

La vision d'ensemble de la reprise sans frais des déchets de laine de roche permet d'observer des zones (sud, nord-ouest, sud-ouest et sud-est) de SBAA ne possédant pas de point de reprise à moins de 10 km pour les professionnels. Le gisement de déchets de ces zones pourraient se répercuter :

- Comme flux routier vers les points de reprise REP à plus de 10 km
- Sur les déchèteries privée avec une reprise des déchets payants
- Sur les déchèteries publics présentent dans ces zones avec une reprise payante

Points de reprise flux – Laine de verre (catégorie 2)

REP PMCB



Ouvert aux Professionnels et
aux Particuliers

Ouvert aux Professionnels
seulement

Hors REP



Déchèteries de l'Agglomération

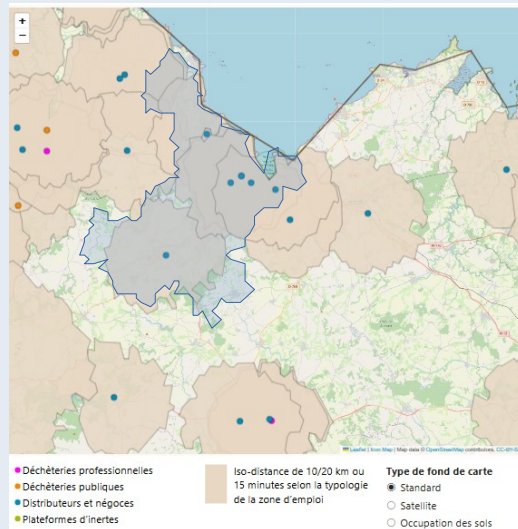
- Si >3 m3/j (déchèteries Publiques) alors 30 euros/m3
- Pas de tri = tout venant sur l'ensemble des déchèteries

La vision d'ensemble de la reprise sans frais des déchets de laine de verre permet d'observer des zones (sud et nord-ouest, sud-ouest et sud-est) de SBA ne possédant pas de point de reprise à moins de 10 km pour les professionnels. Le gisement de déchets de ces zones pourraient se répercuter :

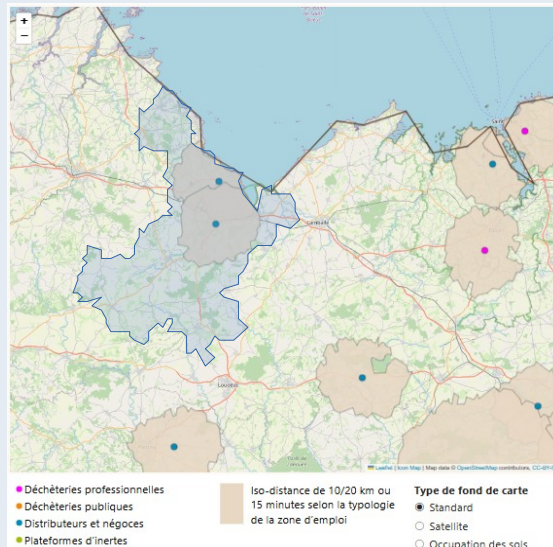
- Comme flux routier vers les points de reprise REP à plus de 10 km
- Sur les déchèteries privée avec une reprise des déchets payants
- Sur les déchèteries publics présentent dans ces zones avec une reprise payante

Points de reprise flux – Métaux (catégorie 2)

REP PMCB

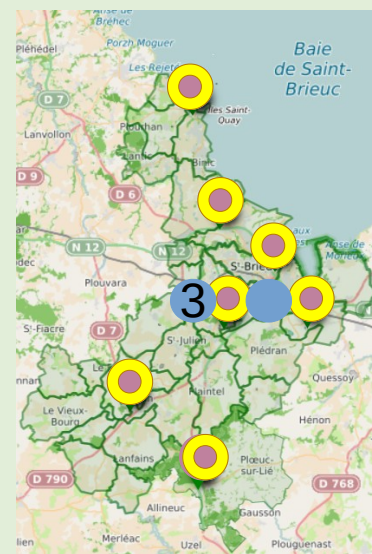


Ouvert aux Professionnels et
aux Particuliers



Ouvert aux Professionnels
seulement

Hors REP



- Reprise particuliers seulement
- Reprise professionnels et particuliers
- + Déchets non triés
- Déchèteries professionnels

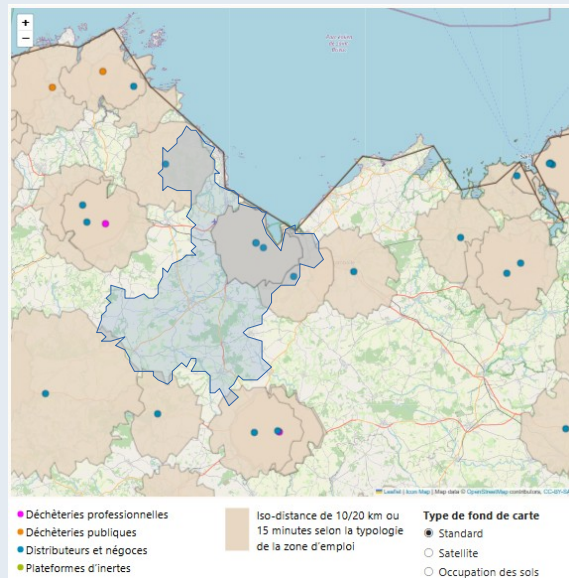
Déchèteries de l'Agglomération

La vision d'ensemble de la reprise sans frais des déchets métaux permet d'observer des zones (sud et nord-ouest, sud-ouest et sud-est) de SBAA ne possédant pas de point de reprise à moins de 10 km pour les professionnels. Le gisement de déchets de ces zones pourraient se répercuter :

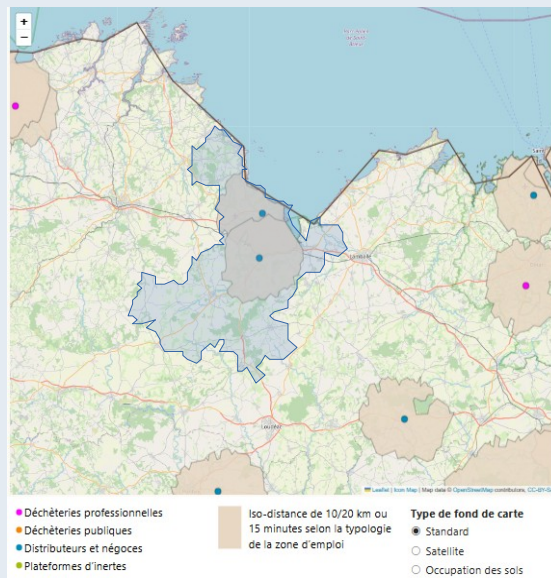
- Comme flux routier vers les points de reprise REP à plus de 10 km
- Sur les déchèteries privée avec une reprise des déchets payants
- Sur les déchèteries publics présentent dans ces zones avec une reprise payante

Points de reprise flux – Plastiques (catégorie 2)

REP PMCB



Ouvert aux Professionnels et
aux Particuliers



Ouvert aux Professionnels
seulement

Hors REP



Déchèteries de l'Agglomération

- Reprise particuliers seulement
- Reprise professionnels et particuliers
- ✚ Déchets non triés
- Déchèteries professionnels

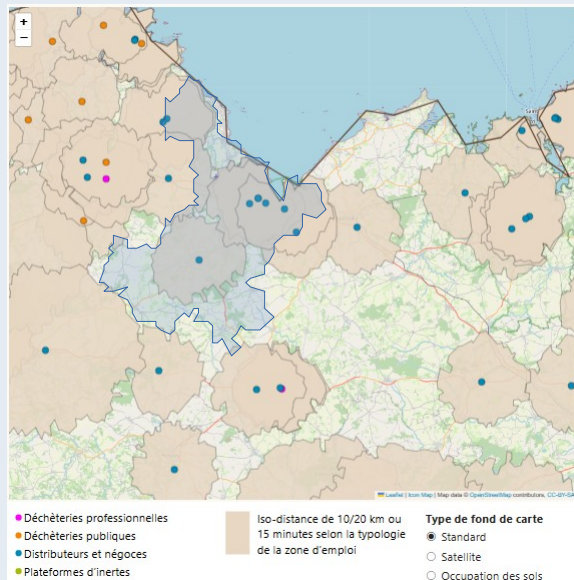
- Information seulement sur les emballages plastiques ménagers, les plastiques sont sans doute en tout venant

La vision d'ensemble de la reprise sans frais des déchets plastiques permet d'observer des zones (sud et nord-ouest, sud-ouest et sud-est) de SBAA ne possédant pas de point de reprise à moins de 10 km pour les professionnels. Le gisement de déchets de ces zones pourraient se répercuter :

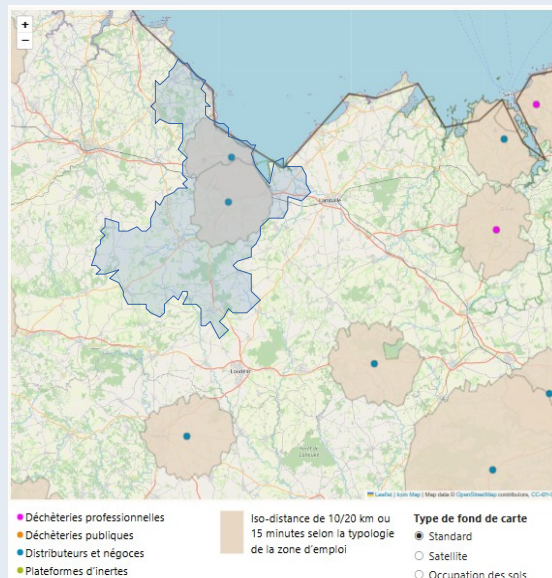
- Comme flux routier vers les points de reprise REP à plus de 10 km
- Sur les déchèteries privée avec une reprise des déchets payants
- Sur les déchèteries publics présentent dans ces zones avec une reprise payante

Points de reprise flux – Plâtre (catégorie 2)

REP PMCB

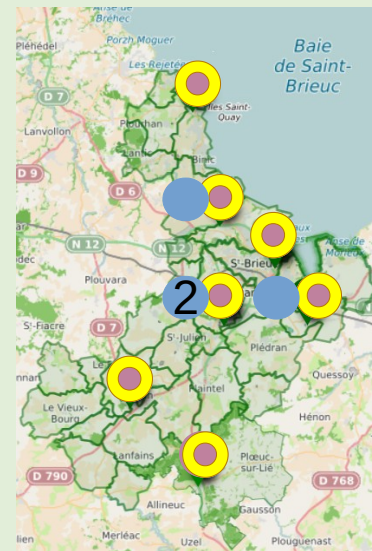


Ouvert aux Professionnels et
aux Particuliers



Ouvert aux Professionnels
seulement

Hors REP



Déchèteries de l'Agglomération

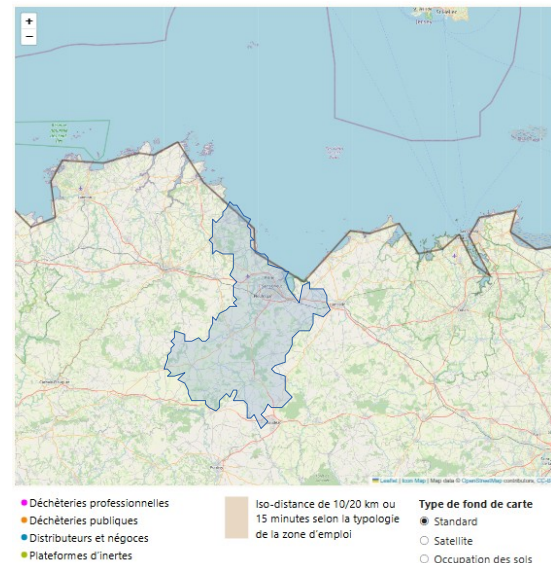
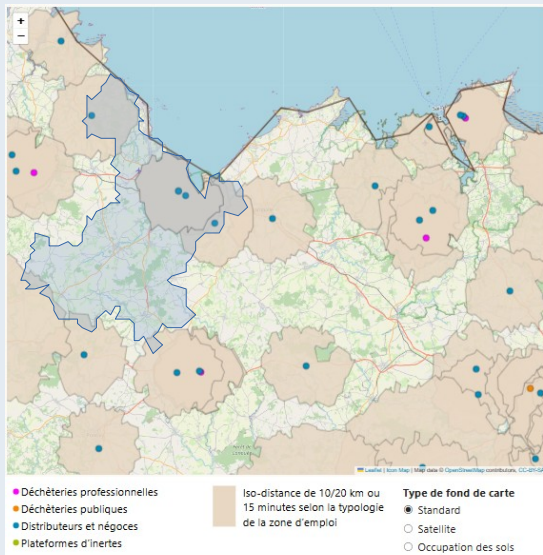
- Reprise particuliers seulement
- Reprise professionnels et particuliers
- ✚ Déchets non triés
- Déchèteries professionnelles

- Si >3 m3/j (déchèteries Publiques) alors 30 euros/m3

La vision d'ensemble de la reprise sans frais des déchets plâtre permet d'observer des zones (sud et nord-ouest, sud-ouest et sud-est) de SBAA ne possédant pas de point de reprise à moins de 10 km pour les professionnels. Le gisement de déchets de ces zones pourraient se répercuter :

- Comme flux routier vers les points de reprise REP à plus de 10 km
- Sur les déchèteries privée avec une reprise des déchets payants
- Sur les déchèteries publics présentent dans ces zones avec une reprise payante

Points de maillage et zones de réemploi



Aucun des points de maillage du territoire accueille une zone de réemploi.

Déchèteries publiques adoptant la REP PMCB

Contact : Vanelle PICAUD (vanelle.picaud@ccdol-baiemsm.bzh) échange par mail du 24/04/2025

Pourquoi avoir choisi de mettre en place la REP PMCB ?

Volonté de structurer la gestion des déchets du bâtiment de manière plus durable en cohérence avec les principes de l'économie circulaire

Quels ont été les principaux freins à sa mise en œuvre ?

Adaptation des infrastructures existantes pour intégrer l'ensemble des flux PMCB (menuiseries vitrées)

Documents de communication fournis par l'OCAB, qui ne sont pas toujours facilement modifiables

(Un meilleur partage de supports entre collectivités engagées dans la mise en œuvre de la REP PMCB serait un réel atout)

La configuration des déchèteries a-t-elle évolué ?

- Ajout de nouvelles bennes spécifiques aux flux PMCB, (laine de verre et laine de roche)
- Renforcement de la signalétique pour accompagner les usagers dans cette nouvelle organisation.

Existe-t-il un intérêt financier à intégrer la REP PMCB ?

- Prise en charge d'une partie des coûts de traitement des flux concernés.
- Réduction progressive des coûts de gestion pour les collectivités.

Autres intérêts ?

- Environnemental= meilleure valorisation des déchets et le développement de filières de réemploi.
- Opérationnel = grâce à une structuration plus claire des pratiques et un pilotage facilité.

Kerval Centre Armor



◇ Déchetteries

Carte des déchetteries du syndicat Kerval

Kerval Centre Armor

Compétence : traitement des déchets ménagers et assimilés (tri, valorisation, compostage, incinération, transport, stockage, gestion du passif et toutes autres filières et process techniques à même de répondre aux exigences du développement durable...).

- assure études, acquisitions foncières, réalisation et la gestion des installations et des équipements nécessaires pour mener à bien ses missions.

Source : kerval fonctionnement institutionnel/compétences

Les zones de réemploi Sud Bretagne

Nom de la structure	Gestionnaire	Réemploi sur la structure
Déchèterie de Fouesnant	Pays Fouesnantais (EPCI)	Récupération gratuite d'ardoises pour les particuliers
Déchèterie de Qimperlé	Valcor (Traitement et valorisation de vos déchets en Cornouaille)	
Déchèterie de Moelan sue mer	Valcor (Traitement et valorisation de vos déchets en Cornouaille)	
Déchèterie de Belz	Auray Quiberon Loire Atlantique	Pas d'infos trouvées,
Déchèterie de Pluviniér	Auray Quiberon Loire Atlantique	Accès sur pass
Déchèterie de Carnac	Auray Quiberon Loire atlantique	
Déchèterie de Crach	Auray Quiberon Loire atlantique	
Déchèterie de Kerponer	Pontivy communauté	visuel sur le réemploi sur le site https://www.noyal-pontivy.fr/environnement/decheteries/ Mention de possibilité de dépose sur la structure
Déchèterie de Quiberon	Auray Quiberon Loire Atlantique	

Gestionnaires de déchets privés

Gestionnaires de déchets	Adresse	Type de déchets
Véolia Ploufragan	28 avenue Châtelet Ploufragan	5 flux(papier/carton, métaux, film plastique, Bois A et B, Verre, Inerte)
Paprec Trégueux	3-5 rue du Boissillon ZI du Châtelet Tregueux	Inertes - Béton et autres fractions triées,Inertes – Enrobés,Métaux, Bois, Plâtre, Plastiques, Laine de verre, Laine de roche, Menuiseries vitrées, PSE (Polystyrène)
Guyot environnement Ploufragan	29 rue Boisillon Châtelet Ploufragan	Inertes - Béton et autres fractions triées, Inertes – Mélange, Inertes – Enrobés, Fond de toupie, Métaux, Bois, Plâtre, Plastiques, Laine de verre, Laine de roche, Collecte conjointe,Menuiseries vitrées, PE (Polyéthylène), PP (Polypropylène), PVC blanc (Polychlorure de Vinyle), PVC gris (Polychlorure de Vinyle), Mix PE/PP, PVC (Polychlorure de Vinyle) ,Revêtements de sol souple PVC ou, Linoléum, PSE (Polystyrène), XPS (Polystyrène extrudé), Moquettes / Sols textiles, Membranes bitumeuses Mousse PU (Polyuréthane)
Guyot Environnement Plérin	Rue de la Croix 22190 Plérin	Inertes – Mélange, Bois, Plâtre, Membranes bitumeuses
Beurel environnement Yffiniac		Métaux, Bois, Plâtre,Plastiques, Laine de verre, Menuiseries vitrées, PVC blanc (Polychlorure de Vinyle), Membranes bitumeuses
Andree Bidault SAS	Rue du Boissillon Ploufragan	Inerte béton / enrobée
Ludovic le Gall Groupe SLG Recycling	22 avenue Châtelet Ploufragan	Métaux et ferraille

Annexe 5

La Fiscalité et le Réemploi

Introduction

Face à une diminution des ressources et aux enjeux de gestion des déchets, le réemploi est l'une des premières options dans la hiérarchie des modes de traitement définie par l'article L. 541-1 II du code de l'environnement, il représente une solution cruciale pour faire face aux problématiques actuelles. Ce document vise donc à présenter des éléments essentiels pour appréhender les enjeux de la fiscalité dans le cadre du réemploi. Il conviendra d'apprécier si le système fiscal est propice au réemploi ou s'il ne l'est pas.

Don de matériaux et réduction d'impôts

Une réduction d'impôts via le don (action de céder volontairement quelque chose à quelqu'un sans rien demander en échange) est possible si celui-ci est réalisé envers un organisme d'intérêt général.

C'est-à-dire qu'il :

- Exerce une activité non lucrative
- À une gestion désintéressée
- Ne fonctionne pas au profit d'un cercle restreint de personnes.
- À un objectif social et/ou environnemental
- À son siège et exerce son activité au sein de l'espace européen.

« Ce statut peut être vérifié à travers le rescrit fiscal de l'association en question.

La valeur des matériaux est évaluée par la responsabilité propre de celui qui effectue le don, et non de l'organisme bénéficiaire.

Dans le cas d'un acteur dans le secteur du bâtiment, celui-ci peut être accompagné par un assistant à maîtrise d'ouvrage afin de fixer un coût aux matériaux qu'il souhaite donner.

Les matériaux donnés sont valorisés à leur coût de revient (c'est-à-dire les coûts supportés par l'entreprise pour acquérir/produire le bien donné).

En l'occurrence pour les matériaux issus de la déconstruction, le coût de revient peut inclure le coût de la dépose, du stockage et autres coûts.» (*Gelot, 2020*)

Puis, si l'entreprise arrive sur une donation, une attestation de don devra être écrite par l'organisme receveur, elle comportera :

- L'identité de l'organisme d'intérêt général,
- L'identité de l'entreprise donatrice,
- La (les) date(s) du don, et la seule description physique (nature et quantités) des matériaux reçus qu'il a acceptés sans mention de leur valeur.

L'association peut également utiliser comme reçu le CERFA n° 11580.

Enfin l'entreprise donatrice pourra bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 60 % du montant des dons. « Dans la limite d'un plafond de 10 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires annuel (si 5 % du chiffre d'affaires est supérieur à 10 000 €). Les versements excédant ce plafond au cours d'un exercice N peuvent donner lieu à une réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivants, après prise en compte des versements effectués au titre de chacun de ces exercices. » (*Gelot, 2020*)

Pour avoir plus ample information se référer à [l'article 238 bis du Code général des impôts](#) et sa doctrine fiscale associée.

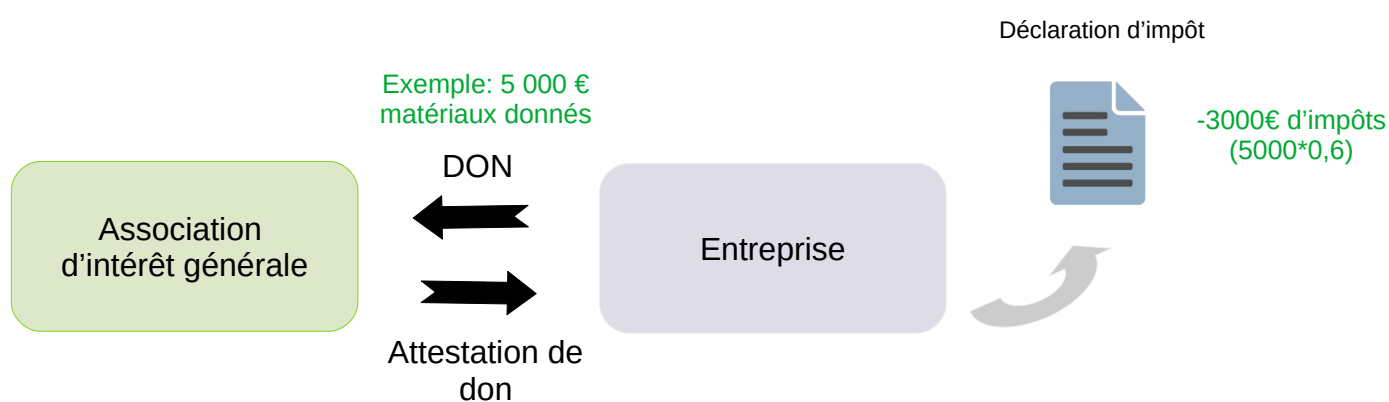


Schéma représentant la défiscalisation liée au don

La TVA et le Réemploi

«Il faut tout d'abord noter que les matériaux de réemploi sont soumis au même régime que les biens d'occasion, et ne constitue pas un cas particulier dans cette catégorie. » (*Gelot, 2020b*)

De plus, une différenciation entre l'assujetti-utilisateur et l'assujetti revendeur est essentielle dans le cadre de la TVA :

- **Assujetti-utilisateur** est une personne morale pouvant revendre des matériaux, matériels, outillages et équipements sous réserve de les avoirs utilisés dans son activité économique. (*Sarah, 2023*)
- **Assujetti-revendeur** est par définition une personne morale achetant des biens d'occasion en vue de les revendre, pour son compte ou le compte d'autrui.

Deux exceptions permettent de vendre des matériaux de réemploi pouvant être exonérés de TVA :

- ➔ La vente par une association loi 1901 qui n'est pas assujettie aux impôts commerciaux, ou bénéficie d'une franchise des impôts commerciaux, ou bien bénéficie d'une franchise en

base de TVA. *Exemple: matériaux vendus par une Ressourcerie solidaire créée par une association.*

- ➔ La vente par un «assujetti-utilisateur». *Exemple: vente par un maître d'ouvrage de matériaux ou d'équipements issus d'un de ses bâtiments.*

Attention: Cette dernière exonération ne s'applique pas aux biens qui ont ouvert droit à déduction complète ou partielle de la TVA lors de leur achat. (Gelot, 2020b)

L'assujetti-revendeur, lui, sera redevable de la TVA, il aura le choix de deux méthodes.

1. Méthode du coup par coup : s'acquittent de la TVA sur la différence entre le prix de vente et le prix d'achat calculée opération par opération. « Dans ce système, seules les opérations bénéficiaires, c'est-à-dire dont le prix de vente est supérieur au prix d'achat du bien, font l'objet de taxation. Toutefois, dans le cas où le prix d'achat de chaque objet vendu ne peut être connu avec précision, il est admis, par tolérance, que la différence à soumettre à la TVA soit calculée globalement chaque mois (c'est la méthode dite de la globalisation). Important : Dans ce système d'imposition sur la marge, les assujettis-revendeurs ne sont pas autorisés à déduire la taxe incluse dans le prix d'achat des biens (on parle de « *TVA rémanente* »). » (Gelot, 2020b)
2. « Les règles du régime général de la TVA : « Le négociant acquitte donc dans ce cas la TVA sur le montant total de la vente. Important : Avec cette option, on peut alors déduire la taxe payée lors de l'acquisition des biens (lorsque la taxe a été facturée). » (Gelot, 2020b)

Ce qu'il faut retenir : Que ce soit sur la marge ou sur le prix de la vente, le taux de TVA pour les matériaux, produits et équipements de construction d'occasion reste le même que celui du neuf, soit 20 %. » (Gelot, 2020b)

Les matériaux rénovés, transformés ou issus de surplus de stock

Un matériau de construction ayant fait l'objet d'une transformation ou bien d'une rénovation ne sera pas considéré à la vente comme un bien d'occasion mais comme un matériau neuf, la TVA appliquée sera donc de 20 %. Les matériaux issus de surplus de stock sont soumis au même régime de TVA que les produits neufs : 20 % sur le prix de vente. (Sarah, 2023)

Déclaration des dépenses relatives au réemploi des acheteurs publics

Les dépenses relatives à l'acquisition de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées doivent faire l'objet d'une déclaration selon l'article 58 de la loi AGEC. La déclaration s'effectue désormais sur le portail national de données ouvertes et non plus sur REAP (recensement économique des achats public). » (L'arrêté du 13 janvier 2025). (Direction des affaires juridiques, 2025)

Conclusion

Pour somme, trois champs de la fiscalité ont été abordés : la défiscalisation, la TVA et la déclaration des dépenses relative au réemploi. Au regard de l'analyse de ces différentes thématiques, on peut conclure que le réemploi est facilité pour les organismes d'intérêts généraux, grâce à la défiscalisation suite au don et à la vente exonérée de TVA. Cependant, pour les autres acteurs, la fiscalité ne semble pas avantager la mise en place du réemploi. Puisque les matériaux de réemploi, rénovés ou transformés sont considérés à la vente comme des matériaux neufs.

Bibliographie

Direction des affaires juridiques. (2025, 6 février). *Publication de l'arrêté relatif à la déclaration des dépenses pour les biens issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées*. [www.economie.gouv.fr. https://www.economie.gouv.fr/daj/publication-de-larrete-relatif-la-declaration-des-depenses-pour-les-biens-issus-du-reemploi-de](https://www.economie.gouv.fr/daj/publication-de-larrete-relatif-la-declaration-des-depenses-pour-les-biens-issus-du-reemploi-de)

Gelot, E. (2020, juin). *Fiscalité & Réemploi : don de matériaux et réduction d'impôts*. [materiauxreemploi.com. https://materiauxreemploi.com/fiscalite-reemploi-don-de-materiaux-et-reduction-dimpots/#:~:text=Dans%20quelles%20conditions%20le%20don%20de%20mat%C3%A9riaux%20%C3%A0,des%20imp%C3%B4ts%20et](https://materiauxreemploi.com/fiscalite-reemploi-don-de-materiaux-et-reduction-dimpots/#:~:text=Dans%20quelles%20conditions%20le%20don%20de%20mat%C3%A9riaux%20%C3%A0,des%20imp%C3%B4ts%20et)

Gelot, E. (2020b, juin 4). *Réemploi & Fiscalité : l'épineuse question de la TVA sur la vente des matériaux de réemploi*. [materiauxreemploi.com. https://materiauxreemploi.com/reemploi-fiscalite-lepineuse-question-de-la-tva-sur-la-vente-des-materiaux-de-reemploi-elisabeth-gelot/](https://materiauxreemploi.com/reemploi-fiscalite-lepineuse-question-de-la-tva-sur-la-vente-des-materiaux-de-reemploi-elisabeth-gelot/)

Sarah. (2023, septembre 5). *La TVA lors d'une opération de réemploi de matériaux de construction*. Magazine Articonnex. <https://magazine.articonnex.com/2954-la-tva-lors-dune-operation-de-reemploi-de-materiaux-de-construction.html>

Réalisé par Axelle CONNAN - Stagiaire en Économie Circulaire - DAD (Avril-Juin 2025)